

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

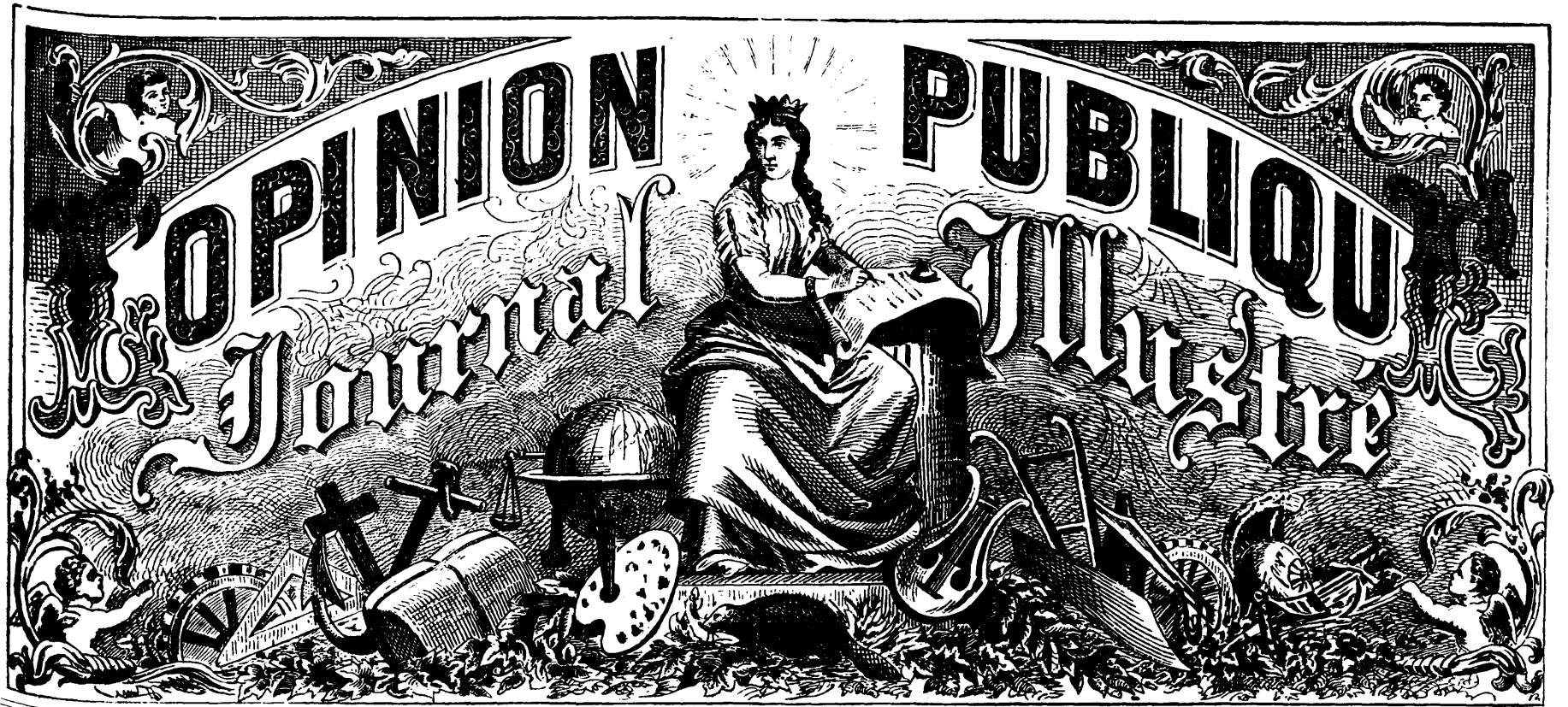
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.▲

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



VOL. I.—No. 24.

MONTREAL, JEUDI, 16 JUIN, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTIMS.

G A L E R I E N A T I O N A L E.

L'HON : AUGUSTE NORBERT MORIN.

Arrêtons nous, avec respect, devant une de ces vies illustres que l'histoire devrait écrire en lettres d'or, et qui forment comme des oasis où le cœur et l'esprit aiment à se rafraîchir. Lorsqu'on examine de près tous ces astres brillants qui illuminent et glorifient l'humanité, on y voit toujours, avec peine et tristesse, quelque tache qui ternit l'éclat et la splendeur; on est constamment partagé entre l'admiration et le désenchantement, à la vue de tant de grandeur et de faiblesse réunies dans l'homme. Mais ici tout est pur et brillant; tout est digne d'éloge; les défauts même sont des qualités.

Si la véritable grandeur consiste dans l'alliance de la vertu et du talent, dans l'amour et la pratique du bien, nul parmi nous ne fut plus grand que l'hon : Auguste Norbert Morin.

Il est né, le 12 Octobre 1803, à St. Michel de Bellechasse, d'une respectable famille de cultivateurs. Il manifesta dès son bas âge les heureuses dispositions de son cœur et de son esprit, la richesse de son caractère. Son cours d'études au Séminaire de Québec fut brillant; ses condisciples et professeurs reconnurent facilement en lui l'étoffe d'un savant et d'un patriote. Propre à tout, plein d'aptitudes pour les lettres, la philosophie et les sciences abstraites, on ne savait ce qu'on devait le plus admirer en lui, de ses talents ou de ses vertus.

Le travail était pour lui une véritable jouissance; il ne s'y arrachait qu'avec peine. Il apprît l'hébreu, la nuit, à la lueur blafarde d'une lampe, dont les rayons le trahirent souvent en dirigeant de son côté le surveillant du dortoir, qu'il croyait endormi. Cette passion nocturne pour l'hébreu lui valut plusieurs fois des pensums; il les méritait bien.

Lorsqu'il acheva ses études on était au fort de la lutte entre l'oligarchie anglaise et le patriotisme canadien-français; M. Papineau était le demi-Dieu de la population qu'il protégeait et honorait de son éloquence. Ses accents énergiques trouvèrent un puissant écho dans l'âme impressionnable et dévouée de la jeunesse du temps dont M. Morin était le représentant le plus remarquable.

Après avoir quelque temps hésité entre la soutane et la robe de l'avocat, qui toutes deux avaient des attraites pour sa nature généreuse et convenaient à ses aspirations et à ses aptitudes, il s'était décidé à étudier le droit.

Pauvre, timide et modeste, tout imprégné de sentiments d'honneur et de religion; possédé du désir de faire du bien et de se rendre utile à la société, à son pays, il éprouva des inquiétudes en face des incertitudes de l'avenir.

Mais, l'instruction était rare à cette époque et ceux qui faisaient la lutte contre la tyrannie avaient besoin d'aide; ils se

et gagna l'estime et l'admiration de tous ceux qui le connurent par la chaleur de son patriotisme, la sincérité de ses convictions et la sévérité de ses mœurs. Complètement absorbé par le travail et les choses utiles et sérieuses, étranger aux amusements et aux plaisirs de la jeunesse, il avait d'abord effrayé les consciences faciles et les caractères joyeux. Mais sa libéralité, sa douceur et sa bonne humeur l'entourèrent bientôt de sympathie.

Malgré les désagréments que sa timidité et sa gaucherie lui attireraient, il se pliait volontiers aux caprices de la société et se sacrifiait pour le plaisir et l'amusement des autres; il ne refusait même pas de payer le pourboire à ses amis, mais presque toujours il ne prenait rien lui-même.

Il savait toujours triompher de sa timidité en face d'un principe à défendre, d'un devoir à remplir.

M. le Juge Bowen ayant décidé que les Cours de Justice ne reconnaîtraient que les brefs écrits en langue anglaise, le jeune Morin, qui n'était encore qu'étudiant, lui écrivit, sous forme de brochure, une lettre énergique pour revendiquer les droits de la langue française devant les tribunaux du Bas Canada. Cette lettre eut du retentissement; elle révéla que le Bas Canada pouvait compter sur une forte intelligence de plus et une belle plume pour défendre ses droits et ses libertés. Le hasard voulut que plus tard le jeune clerc avocat de 1825 siégea sur le premier Banc du pays à côté de celui auquel il avait osé adresser des plaintes et des remontrances. Le temps a de curieux caprices, et la Providence fait de singuliers rapprochements.

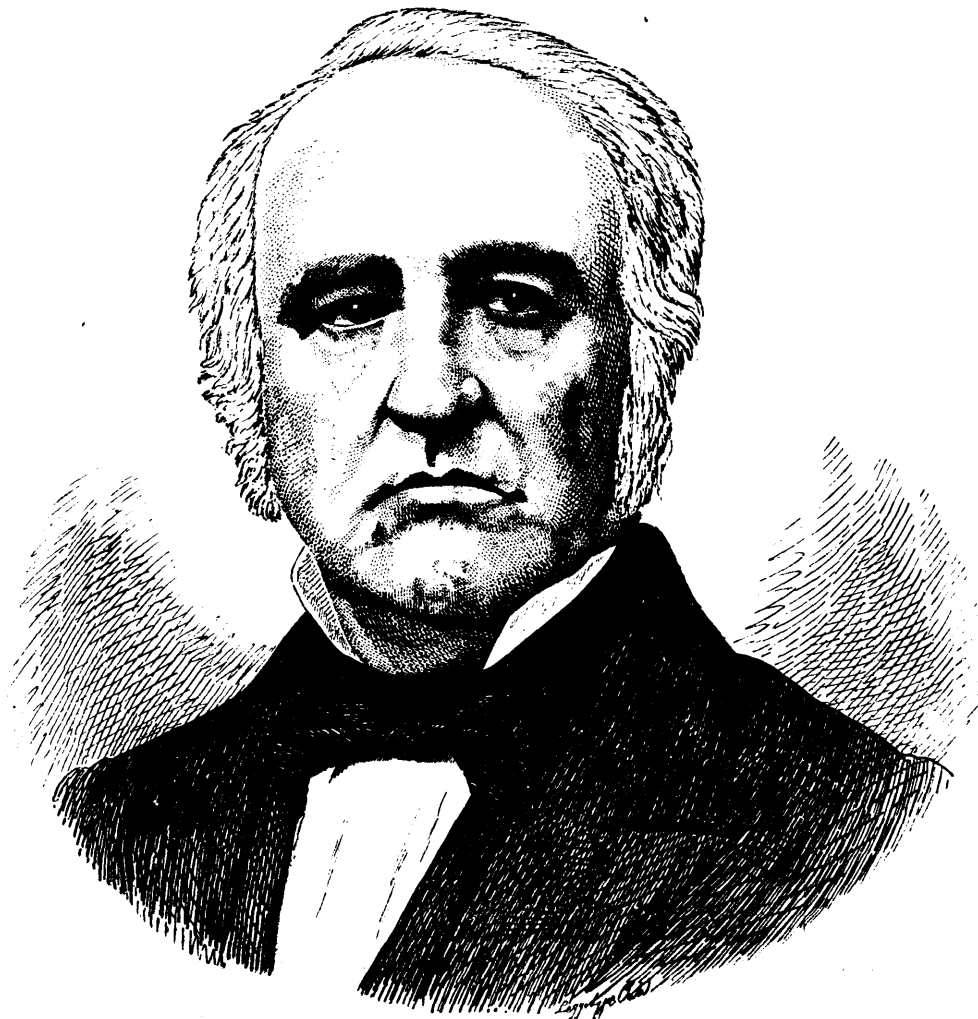
En 1826, MM. Duvernay, Viger et quelques autres citoyens éminents de Montréal, voulant avoir un organe puissant digne de leur cause et de leur courage, fondèrent la *Minerve* dont ils confièrent la rédaction à M. Morin.

J'ai rencontré avec plaisir le prospectus de la *Minerve* dans un petit journal que M. le juge

Charles Mondelet, alors avocat à Trois-Rivières, avait fondé sous le nom symbolique d'*Argus*, et qu'il rédigeait avec une vivacité et une vigueur redoutables. L'*Argus* qui avait salué avec joie, comme tout le pays, la naissance de la *Minerve*, annonçait, quelques semaines après, son trépas dans une jolie pièce de vers qui se terminait par ces mots:

"Adieu donc mes chers compagnons
Jusqu'à la résurrection."

Un an plus tard, pendant l'élection de M. Papineau et de M. Magill, dans Montréal Est, l'*Argus*, mort à Trois-Rivières,



L'HON. AUGUSTE NORBERT MORIN.

hâtaient d'enrôler sous leur drapeau tous les talents, aussitôt qu'ils paraissaient.

Il y avait alors à Montréal deux hommes remarquables, dont nous aurons occasion de parler plus tard, qui ne négligeaient aucune occasion de fortifier et de glorifier la cause nationale qu'ils défendaient avec tant de courage; c'étaient MM. D. B. Viger et Duvernay. Ils appelèrent le jeune Morin à Montréal qui était, alors, comme aujourd'hui, le centre du mouvement politique, et le prirent sous leur protection.

Il se livra à l'étude du droit et de la politique avec ardeur

ressuscitait à Montréal avec ces mots en tête : "Resurrexit sicut dixit." C'est M. Morin qui rendit à son ami, M. Mondelet, le fils qu'il aimait tant et auquel il continua, en bon père, de donner une partie de sa subsistance.

Lors des violentes élections de 1830, le comté de Bellechasse, fier de la renommée du jeune Morin, qui était un enfant de l'endroit, l'envoya siéger dans la Chambre d'Assemblée.

La lutte était alors vive, acharnée, l'horizon politique s'assombrissait de plus en plus ; la résistance à l'oligarchie devenait plus énergique. M. Morin se jeta en plein dans la mêlée, et combattit vaillamment par la plume et la parole les ennemis de son pays, les abus du pouvoir. Il était alors le secrétaire de la majorité de la Chambre d'Assemblée et de M. Papineau, qui lui portait beaucoup de considération. C'est lui qui rédigeait les motions, les manifestes et tous les principaux documents du temps ; il prit une part considérable à l'élaboration et à la rédaction des 92 résolutions dont il fut un des plus chaleureux partisans et défenseurs dans la Presse et la Chambre. Son influence était si grande en 1834, son patriotisme et son intelligence inspiraient tant de confiance au pays, qu'il fut chargé d'aller à Londres porter à M. Viger le résultat des derniers événements et une requête au gouvernement anglais, basée sur les 92 résolutions. Mais rien ne put ébranler l'entêtement du bureau colonial, qui resta sourd à toutes les remontrances.

MM. Viger et Morin revinrent en Canada bien décidés à laisser faire la tempête.

Il existait une scission dans le parti canadien depuis 1834 ; cette scission devint plus tranchée en 1836 ; MM. Neilson, Cuvillier et Quesnel, que secondaient le talent et l'influence de M. Parent dans le *Canadien*, essayaient de calmer l'effervescence et d'arrêter la majorité sur la pente de l'insurrection.

M. Morin fut envoyé à Québec pour encourager et rallier autour du même drapeau ceux qui étaient restés fidèles à M. Papineau. Mais M. Morin n'avait pas le caractère et le talent qui soulèvent les masses. Il avait plutôt l'air d'un missionnaire que d'un conspirateur ; il paraissait plutôt fait pour porter la croix que l'épée. Les gens de Québec restèrent froids, lorsqu'ils apprirent la nouvelle de l'insurrection dans le district de Montréal.

Poursuivi par les agents de police, M. Morin se sauva dans les bois où il vécut pendant quelque temps, grâce à la discrétion et à la charité de plusieurs personnes qui lui apportaient des vivres ; mais il revint ensuite à Québec, se constitua prisonnier et demanda un procès qu'on lui refusa. On le laissa tranquille.

M. Morin rentra dans le Parlement-Uni en 1840, comme représentant de Nicolet. Dans la lutte qui s'engagea sous le nouveau système, il fut, comme auparavant, l'un des plus fermes et des plus intelligents avocats des droits de ses compatriotes. Il se rangea avec la majorité du Bas-Canada sous la direction de M. Lafontaine, et contribua puissamment à nous rendre la nouvelle constitution favorable et utile. Il s'agissait, comme avant 1837, d'appliquer aux Canadiens-Français les principes de liberté d'une constitution que la population anglaise croyait faite pour elle seule, et d'obtenir dans le gouvernement la part d'influence à laquelle ils avaient droit.

Lorsque les derniers remparts de l'oligarchie tombèrent sous les coups de MM. Lafontaine et Baldwin et que ces deux chefs remarquables furent appelés par deux fois, en 1842 et en 1848, à mettre en pratique leurs idées et leurs études du gouvernement constitutionnel, M. Morin fut appelé à des charges importantes, la première fois comme ministre des travaux publics, et la seconde fois comme Président de la Chambre d'Assemblée.

C'est à cette époque que M. Morin épousa mademoiselle Raymond, sœur du distingué supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. Ce fut une union privilégiée : ils étaient dignes l'un de l'autre.

Durant le règne du parti conservateur de 1842 à 1848, les plus grands efforts furent faits pour détacher M. Morin de la phalange libérale que conduisaient MM. Lafontaine et Baldwin. Toutes les séductions ne purent ébranler sa vertu politique comme sa fidélité à ses principes ; il refusa toutes les faveurs et le pouvoir sans l'assentiment et la coopération de son chef politique. Et cependant il était pauvre, presque sans ressources.

Il était orateur de la Chambre d'Assemblée en 1849. Les membres siégeaient, comme l'on sait, lorsqu'éclata l'éméute. Au bruit des roches et des balles qui brisaient les fenêtres de la Chambre, les représentants du peuple justement effrayés, voulaient évacuer la salle. Mais M. Morin, calme et impassible au milieu du bruit et du tumulte, se leva pour dire tranquillement sur un ton chanteur : "Ordaire, ordaire, gintlemen," (c'est ainsi qu'il prononçait l'anglais) et se rassit en ajoutant qu'il n'y avait pas de motion d'ajournement devant la Chambre.

Sans cette motion, qui fut faite à la hâte, il est probable que le rigide Président de la Chambre aurait brûlé avec une partie des membres. On ne pouvait pas plus être dans l'ordre.

M. Lafontaine laissa le pouvoir et la politique en 1851. M. Morin devint premier ministre du Bas-Canada, avec M. Hincks pour le Haut-Canada. Lors de la chute de cette administration en 1854, le chef du parti conservateur Haut-Canadien, MacNab, forma avec M. Morin un gouvernement de coalition.

Les élections de 1854 avaient été gouvernées, des jeunes gens

de talent, ardents et passionnés avaient pris d'assaut plusieurs comtés et venaient d'entrer en Chambre, décidés à tout sabrer, à tout renverser. M. Morin battu à Terrebonne, dans un comté qu'il avait comblé de bienfaits et de témoignages de patriotisme, avait été obligé de se faire élire à Chicoutimi. C'était le commencement d'une époque où la popularité demandait des qualités ou des défauts que M. Morin n'avait pas. M. Morin avait plutôt l'air d'un évêque en visite pastorale qu'un candidat en quête d'un comté ; il parlait avec la simplicité et la franchise du bon curé qui fait le prône à ses paroissiens depuis vingt-cinq ans. Or le peuple commençait à aimer la déclamation et les périodes sonores.

M. Morin après trente années de dévouement et de sacrifices à son pays comprit la portée de sa défaite ; il vit que son temps était fini et résolut de consacrer le reste de ses jours à l'administration de la justice. Il accepta la charge de juge de la Cour Supérieure à la fin de la session de 1855.

Jamais juge ne fut plus intègre, plus impartial et plus pénétré de la grandeur de ses fonctions. Avec quelle science et quelle profondeur il discutait l'origine et la philosophie du droit et avec quelle justesse il appliquait la loi. La délicatesse de sa conscience était la cause d'hésitations et de lenteurs qui ne convenaient pas toujours aux plaideurs ; combien de fois il passait et repassait ses décisions au creuset de la justice.

Chargé en 1859 de la codification de nos lois avec les honorables juges Day et Caron, il se livra à ce grand travail avec une ardeur et une application qui contribuèrent à abrégé ses jours précieux. Ceux qui lui ont confié cette tâche glorieuse ne pouvaient attacher un plus grand nom à cette œuvre nationale. Ses magnifiques rapports sur les Testaments, les Donations et la Prescription apprendront à la postérité toute l'étendue et la profondeur de cette intelligence.

L'œuvre était couronnée, le Parlement venait de la sanctionner, et l'illustre juge était à se reposer de ses fatigues, à Ste. Adèle, dans la famille du Dr. Lachaine, (sa retraite bien-aimée) lorsque, le glas funèbre jeta dans les cœurs attristés la nouvelle de sa mort. Une maladie prompte avait enlevé au pays cette admirable existence.

La douleur publique se manifesta de la manière la plus touchante ; le pays tout entier n'eut qu'une voix pour déplorer la perte d'un si grand et honnête citoyen. Les populations accoururent autour du char funèbre qui emportait sa dépouille mortelle à travers les campagnes vers la tombe que sa famille lui avait préparée à St. Hyacinthe. On se prosternait sur son passage versant des larmes et des prières, et on entendait dans la foule des voix qui disaient "qu'un tel homme n'aurait pas dû mourir."

M. Morin avait la taille haute et courbée ; tout dans son extérieur, ses manières et sa physionomie respirait la modestie, la bonté et la douceur ; et il possédait en effet toutes ces qualités à un haut degré. Il avait la quintessence de tout ce qu'il y a de plus noble, de plus grand dans la nature humaine ; son âme débordait de charité, d'abnégation et de dévouement, la vie était pour lui une mission, un sacrifice continu, un enchaînement de bonnes actions.

Servir Dieu, son pays et ses semblables fut l'unique objet de ses aspirations, le but constant de ses travaux et de ses efforts, depuis ses premières années jusqu'à ses derniers jours. Dans la pauvreté comme dans l'abondance, au milieu des exigences du monde et de la politique, à travers toutes les intrigues et les influences pernicieuses, il fut toujours le même ; jamais rien ne put flétrir les fleurs exquises et dissiper le parfum de cette belle âme que Dieu semblait avoir pris plaisir à embellir, à orner de ses dons les plus précieux.

La vertu est belle sans doute dans le cloître, le désert ou le sanctuaire, mais elle nous paraît beaucoup plus admirable encore, lorsque nous la voyons fleurir au milieu d'éléments si délétères.

Cette riche nature était fécondée, alimentée par deux sources intarissables, la foi et la piété. Il consacrait à la prière et à l'accomplissement de ses devoirs religieux tous les instants qu'il pouvait dérober au monde, aux affaires et aux préoccupations incalculables de sa haute position. Dans le temps même où le pouvoir absorbait plus complètement toutes les heures de sa vie, lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église.

On peut être honnête homme sans doute, on peut avoir de l'honneur et du génie sans être aussi religieux, mais comment ne pas aimer la religion, quand elle nous apparaît sous de pareilles couleurs ? Qui peut nier qu'elle ne soit pour l'âme qui sait la comprendre et la pratiquer, le plus puissant élément de perfection morale et intellectuelle.

M. Morin n'a pu échapper aux défauts de ses qualités, à l'exagération de ses heureuses dispositions ; sa délicatesse de conscience dégénérait quelquefois en scrupules et son humilité, sa douceur en faiblesse. Il n'avait pas l'énergie et l'habileté nécessaires au chef d'un parti politique, au ministre d'un gouvernement responsable : il eut plutôt fait le ministre d'un roi comme Henri IV ; il eut été un autre Sully.

Cet homme cependant si timide, si humble et si doux, incapable de contredire et de froisser un enfant, était susceptible de pousser le courage et l'héroïsme jusqu'à la mort en face d'un devoir à remplir, d'un principe à défendre. Il eût avec joie versé son sang pour sauver sa nationalité et glorifier sa patrie bien-aimée. Les destinées, le progrès et l'agrandissement de son pays le préoccupaient constamment ; l'amour de la patrie inspirait tous ses actes, toutes ses pensées. Convaincu

que l'agriculture et la colonisation étaient les deux bases les plus solides de notre avenir, il ne se borna pas à les encourager par des mesures publiques et des discours ; il travailla à les promouvoir par des actes, des œuvres de dévouement personnel.

Il acheta des terres dans les townships qui portent son nom, ouvrit des chemins, établit des fermes, des moulins, et forma des noyaux de population qui sont aujourd'hui de belles et florissantes paroisses. Qui dira sa sollicitude, ses sacrifices pour ces petites colonies où il aimait à aller si souvent prodiguer des secours et des encouragements. Il aurait voulu en faire de vrais petits paradis terrestres dont il eût été le Dieu bienfaisant. Toute son ambition, depuis longtemps, était de se faire un revenu suffisant pour aller passer le reste de ses jours au milieu de ces rudes populations des montagnes. Il devait mettre ce projet à exécution aussitôt le travail de la codification fini.

Quelques traits cueillis, au hasard, sur le bord du chemin parcouru par ce grand homme donneront l'idée des brillantes qualités que nous venons d'énumérer en passant.

Dans le temps qu'il pratiquait, à Montréal, comme avocat, un mendiant encouragé par sa charité et sa pitié avait pris l'habitude d'aller à son bureau tous les jours, et souvent, plusieurs fois dans une même journée. Un jour, M. Morin étant très occupé fut troublé par l'arrivée de son mendiant qui venait de passer au bureau. Il s'approche de lui, un peu impatient, et lui dit, du ton le plus doux qu'il put prendre : "dites donc, mon ami, vraiment, vous n'êtes pas raisonnable, vous n'êtes pas un honnête homme." Le mendiant parti, l'air surpris et mécontent. Il avait à peine laissé la porte que M. Morin tout bouleversé se mit à courir après lui, nu tête, dans la rue, et lui dit en l'abordant : "mon bon ami, je vous demande bien pardon ; je me suis servi d'une expression trop dure ; je n'ai pas eu l'intention de vous accuser d'être un malhonnête homme, non, non, je vous l'assure."

Lorsqu'il allait dans ses townships, où tout le monde lui devait, au lieu de collecter, comme il s'était promis de le faire en partant, il vidait ses poches et empruntait de l'argent pour revenir.

Un jour un colon qui lui devait une vingtaine de piastres, depuis longtemps, avait reçu une lettre sévère lui enjoignant de le payer. Il se rend auprès de M. Morin et lui expose sa pauvreté, le nombre de ses enfants etc., etc. "Oui, oui, mon bon ami, vous devez avoir beaucoup de misère en effet, vous avez une si nombreuse famille ; tenez, prenez ces cinq piastres, ça vous aidera."

M. Villemure, son agent, qui demeure à St. Jérôme, dit que ces scènes n'étaient pas rares.

Quand il faisait travailler quelqu'un, il avait bien soin de lui recommander de lui charger assez cher pour vivre, et souvent il leur donnait quelque chose de plus que le prix demandé.

Il était l'avocat de tous les clients qui ne paient pas ; il distribuait les conseils à droite et à gauche, sans se soucier si on les paierait, et il acceptait ce qu'on lui donnait. Cette clientèle s'était tellement attachée à lui, à Québec, que, lorsqu'il fut devenu juge, elle voulut continuer d'avoir ses services. C'était trop fort ; il fut obligé de lui fermer sa porte, ce qui lui fit beaucoup de peine.

Il rendait indistinctement toutes les visites qu'on lui faisait, et plusieurs fois on le rencontra frappant à la porte d'un étudiant qui habitait des mansardes ; et il était premier ministre ou juge de la Cour d'Appel !

Il avait coutume de dire dans ses discours au peuple, en réponse aux accusations qu'on lui avait faites, qu'il était loin d'être parfait, qu'il faisait tous ses efforts pour faire du bien, mais qu'il ne réussissait pas autant qu'il le désirait ; que pour lui il n'avait rien à dire contre ses adversaires. Il faut avouer que de pareils discours n'auraient pas un grand succès aujourd'hui.

Après sa défaite à Terrebonne en 1854, il écrivait à M. Villemure de bien prendre garde de ne pas molester ceux qui avaient voté contre lui, de demander plutôt de l'argent, s'il en avait besoin, à ceux qui avaient supporté sa candidature.

Malgré sa sensibilité naturelle il paraissait inaccessible à la rancune et à la vengeance et n'avait pas même l'air de savoir si ceux, à qui il faisait le bien indistinctement, étaient ses amis ou ses ennemis.

Un jour, il rencontre M. Chauveau qui lui avait vivement recommandé quelqu'un pour un emploi public ; il s'avance vers lui, le chapeau bas, comme toujours, et commence par dire, suivant sa coutume, combien il était heureux de le voir, le prie de lui pardonner de n'avoir pu encore lui accorder sa demande et lui assure qu'il allait s'occuper de son protégé comme si c'était son ami. "Inutile," reprit M. Chauveau "occupez vous en, comme si c'était votre ennemi, et je serai aussi sûr de son succès." Cette fine répartie peignait magnifiquement celui qui en était l'objet.

Mais il serait trop long de faire passer sous les yeux de nos lecteurs les diamants qui ornaient ce riche caractère ; terminons en disant quelques mots de son intelligence.

Il avait autant de talent que de qualités, autant d'aptitudes intellectuelles que de vertus.

"Il y a eu, dans ce pays," dit M. Chauveau, "peu d'esprits plus instruits et plus curieux de s'instruire sur toutes sortes de sujets... Il s'est occupé activement et avec succès d'une immense variété de sujets : droit romain et droit moderne, théologie et droit ecclésiastique, sciences, agriculture, instruc-

tion publique, littérature, poésie, finances, statistiques, langues anciennes et langues modernes, rien ne semblait au-dessus ni au-dessous de ses recherches ni de son ambition de savoir...

Tous ses contemporains rendent de lui le même témoignage. Le savant M. Aubry, professeur de l'Université Laval, qui avait connu bien des grands hommes, à Paris, disait qu'il n'avait pas rencontré un talent plus large et plus universel. Malheureusement, à l'exception de la codification de nos lois, dont il partagera l'honneur avec ses honorables collègues, M. Morin, comme tous les hommes de son époque, ne laisse aucune œuvre durable après lui, aucun monument digne de son génie. L'histoire de sa vie vaut bien, il est vrai, tous les chefs-d'œuvre qu'il aurait pu faire; ses vertus et ses mérites seront un des plus beaux monuments élevés à la gloire et à l'honneur de la nationalité canadienne-française; ils continueront après sa mort, comme pendant sa vie, à faire aimer et respecter une nationalité qui peut produire de tels hommes.

L. O. DAVID.

COURRIER D'ONTARIO.

Ah! ça, que se passe-t-il là-haut? En avons-nous fini avec la pluie, les orages, le tonnerre, les éclairs et les tempêtes? La température qui nous est octroyée depuis huit jours, depuis quinze jours même, est d'une uniformité, d'une monotonie lourde et désespérante.

Le soleil a bien ses charmes, sans doute, mais, là, franchement, il ne nous laisse plus de repos. Tout le jour, on sent son regard de feu se fixer sur nous avec une ténacité énervante. Jamais maître d'école n'a été plus assommant pour les infortunés, justiciables de sa ferule et de ses penchons.

Un peu de pluie, de dimanche à lundi et c'est tout le liquide qui nous est venu des régions supérieures depuis une longue série de jours et de nuits. Dès lundi midi, il n'y paraissait plus. Le soleil avait repris son empire, et la tyrannie de ses effluves brûlantes avait recommencé à s'exercer sur ses pauvres conquêtes de la cité-capitale.

Et depuis, dame, il fait chaud le matin, il fait chaud le midi, et il fait chaud le soir. Je ne sais pas au juste si nous sommes dans un état de transition, comme semblerait l'indiquer le ton de plusieurs journaux, qui paraissent bien décidés à faire leur deuil de la protection de la mère-patrie,—mais ce que je sais bien, c'est que nous sommes dans un état de transpiration permanente.

Heureusement que cet état en permanence n'offre aucun danger pour nous, ni pour vous, chers lecteurs. Car la réponse ci-dessous, faite en plein bal, par un galant jeune homme, à une belle jeune fille, ornement de salons de son monde, ou de sa société, démontre au-delà de toute espérance que la transpiration n'est jamais bien à redouter.

O! comme vous avez chaud! disait cette tendre enfant à son danseur.

C'est vrai, mademoiselle, lui répliqua le beau Tancredè, mais ne craignez rien, j'ai un gilet de flanelle.

C'était peu galant, au beau milieu d'un bal, où tous les lustres sont brillants, où toutes les femmes sont jolies, où tous les hommes devraient être spirituels. Mais comme c'était pratiqué! et vous comprenez, que je dois avoir un faible pour cet Alcindor, moi qui ai plaidé, la semaine dernière, pour les hommes pratiques, contre les rêveurs, les artistes et les poètes.

Il est vrai que, la semaine dernière, il s'agissait de politique, et que cette fois, il s'agit de bal, et de conversations galantes. La palme que méritent les hommes pratiques dans les conseils administratifs, ou dans les corps législatifs, doit-elle leur être pareillement décernée dans les salons? J'en doute; mais ce n'est pas à moi à décider une pareille question. La royauté des salons est d'institution toute féminine, car vous auriez tout l'esprit d'un Villemain, que vous resteriez au dernier plan de la société galante, si vous n'avez pas l'avantage de plaire aux dames.

J'invite donc les dames à formuler leur opinion sur cette importante question, que je viens d'agiter en passant du bout de ma plume. Toutes les portes de L'Opinion Publique leur sont ouvertes, pour l'expression publique de leur pensée à cet égard. Ce serait une bonne fortune pour nous, si une discussion alerte, vive, animée, légèrement acrimonieuse, telle qu'il s'en élève quelquefois dans les cercles exclusivement féminins, pouvait s'engager. Je suis sûr que L'Opinion Publique serait dévorée par tous les lecteurs de Montréal, et des campagnes environnantes.

Ne craignez point que nous manquions d'espace, aimables lectrices. Au besoin, nous nous sacrifierons une image, et une demi-douzaine de faits-divers.

Et pourtant, qui sait? L'incertitude en cette matière vaut peut-être mieux qu'une décision nettement formulée. Si la majorité de nos belles lectrices penchait un bon jour pour les poètes, les rêveurs et les artistes, on ne rencontrerait plus, le lendemain, que des gens assoupis, à l'œil demi-clos, cherchant des rimes plus ou moins fortunées à marier au nom de baptême de l'objet de leur culte. Comme Beaudelaire, on les verrait s'exercer seuls à leur fantasque escrime,

Cherchant dans tous les coins les hasards de la rime
Trebuchant sur les mots comme sur des pavés,
Heurtant parfois des vers depuis longtemps rêvés.

Et, ce qui serait le comble de la disgrâce, une dame entrant chez un épicière pour se faire peser une livre de café, et trois quarterons de beurre, serait exposée à recevoir un madrigal, en même temps que son change en billets divisionnaires.

Et si la majorité inclinait gracieusement du côté des hommes pratiques, c'est pour le coup que nous regretterions le débat imprudemment engagé. C'en serait fait du sentiment au milieu de nous. Tous les petits jeunes gens parleraient marchandise, banque et politique. Ah! l'ennuyant état de choses nous verrions.

Et pourtant, je voudrais bien que ces dames nous feroient l'honneur de prendre L'Opinion Publique pour organe. Nous aurions tant de plaisir à obtenir de la rédaction entière qu'on leur laissât carte blanche pour l'éreintement du sexe laid. Comme ces pauvres hommes entendraient de rudes vérités! quelles querelles on leur ferait, et qu'ils l'auraient bien mérité, les malheureux!...

Mais ce que je rêve est peut-être trop beau pour être réalisé. Cela fait partie de cet idéal enchanteur que se forme tout un chacun, et qui s'écarte tant de la vile prose de la vie. Allons, gardons nos images, et nos faits-divers, et renouons à pousser à la lutte nos aimables lectrices. Je redoute trop une catastrophe. Et puis, le journalisme est un sacerdoce; les femmes, c'est si léger!... Elles feraient rire David au plus grave de ses graves études biographiques.

Pour revenir à la température dont je me suis écarté pour entrer dans un ordre d'idées plus rafraîchissantes, les journaux assurent qu'il a fait très chaud, à Paris comme ici.

On dirait que ces Parisiens prennent à tâche de nous singer en toute chose. Il fait chaud à Ottawa; crac! ils s'arrangent tout de suite de façon à ce qu'il fasse chaud chez eux aussi. Quelle scie!

Il paraît qu'il a été prédit, il y a quatre mois, que nous transpirerions beaucoup à peu près vers ce temps-ci. C'est un astronome en Chambre, du nom de Nick, qui s'est chargé, en plein hiver, de faire la prédiction. M. Nick a dit que nous aurions, à la fin de mai, d'énormes chaleurs... qui se continueraient tout l'été.

Ainsi lecteurs, vous voilà avertis. Nous allons bouillir, cuire et rôtir tout l'été. À l'automne, nous pourrions nous manger les uns les autres, nous serons tout à fait mortifiés...

Provencher m'a fait part d'une bien jolie anecdote, à son retour de Pembina. Je crois qu'il est grand temps que je la communique aux lecteurs de L'Opinion Publique.

Autant que je me rappelle, c'est à St. Paul que la scène se passe.

Provencher se trouve chez un Métis, qui a bien connu son oncle, Mgr. Provencher, dont la mémoire est vénérée partout au Nord-Ouest.

Notre Métis, excellent homme s'il en fût, était si content de se trouver en présence du neveu du grand évêque, qu'il ne savait trop que faire pour traduire la joie qui débordait en lui.

Heureusement que les circonstances vinrent à son aide. Il faisait très chaud, et Provencher, n'ayant rien de mieux à faire, s'amusait à transpirer.

Alors, une idée sublime surgit dans le cerveau de notre Métis; c'est d'essuyer la figure de Provencher de ses propres mains.

—Comment,—s'est-il dit sans doute à lui-même,—j'ai là, devant moi, le neveu du cher évêque que j'ai tant estimé et tant aimé; il a chaud, et j'hésiterais à l'essuyer!... Non, je n'hésiterai pas... je l'essuierai, et pas plus tard que tout de suite...

Et notre Métis saisit un grand mouchoir, et en un clin-d'œil, Provencher fut essuyé... comme par la main des fées.

N. B.—Le mouchoir était un mouchoir à carreaux rouges et JAUNES!!!

Dans les Cosaqs, on devrait mettre Thérèse, Ça n'aurait pas la pièce plus nouvelle; Mais Thérèse se trouverait bien là; Car les Cosaqs s'aiment beaucoup les chants d'elle.

Ces quatre vers, absolument classiques, sont tirés de Ferblande ou l'Abonné de Montmartre, parodie de la Fernandé de Sardon, par MM. Gastineau et Busnach. Cette pièce folichonne a parfaitement réussi aux Variétés, ce théâtre des triomphes du maestro Offenbach.

Les critiques du lundi en ont vu un millier de chandelles. Jules Janin est rempli d'amertume. Dame, un académicien qui n'a pas encore pris son siège.

Théophile Gauthier est moins amer, mais il professe également beaucoup de répugnance pour les pièces de ce genre — « Nous avouons pour notre part, dit-il, prendre un goût médiocre aux parodies. Quel plaisir peut-on trouver à présenter aux objets un miroir concave ou convexe qui les déforme, les allonge ou les grandit démesurément, en changeant tous les rapports de proportion? Ainsi vue, une jolie figure régulière devient un mascarou hideux. Les nez à la grecque se changent en trompes ou en pieds de marmite; les belles joues aux contours ovales s'arrondissent en citrouilles; les mains les plus fines et les plus patriciennes s'épâtent comme les gants de bois des enseignes. De même les mots, comme les formes, se décomposent et tournent à la langue verte; les phrases qui souriaient font la grimace et tirent la langue. Fernandé devient Ferblande, et Pommerolles Poiremoille... »

C'est justement cela, parbleu; la parodie est la caricature d'une pièce; c'est même pour cette raison que les bonnes parodies sont si amusantes et nous font tant rire, nous autres, piètres gens....

P. S.—Je dois des excuses bien senties à la température... Depuis que mon Courrier est écrit, et expédié à Montréal par chemin de fer, (je ne prends pas encore le télégraphe, comme mon ami Dansereau, mais ça viendra.)—j'ai pu me convaincre qu'il y avait encore des réservoirs là-haut, et que leur approvisionnement n'était pas encore tout à fait épuisé.

La température n'est plus cette grande fille émancipée, au cœur sec, incapable de larmes et d'émotions; c'est une gentille petite femme qui sait s'appitoyer sur les désastres des malheureux, et qui pleure tous les soirs ses quelques chopines de bonnes et honnêtes grosses larmes.

Depuis deux jours il pleut tous les soirs, pendant un quart d'heure, ou une demi-heure. Ça ne nous donne pas précisément l'image d'un nouveau déluge, mais enfin ça vous réjouit considérablement le cœur et la... végétation.

À l'heure où je trace ces lignes émuës, expression d'un cœur touché et reconnaissant, de gros nuages se roulent encore au firmament dans les sens les plus divers. Du reste ils paraissent aller et venir avec tout autant de liberté que les brigands sur le beau sol classique de la Grèce.

Ont-ils un plébiscite à faire voter? Je ne sais, mais ils ont l'air en proie à une activité dévorante, tout comme les préfets de l'empire français.

Enfin, il a plu, il va pleuvoir encore, et c'est l'essentiel. Réjouissons-nous donc, mes frères, car en ce moment, un peu de pluie quadruple peut-être la richesse de nos braves et excellents cultivateurs. C'est l'aisance, c'est la facilité dans les affaires, pour une année encore. C'est le revenu assuré au trésor public, et toute entrave écartée de la voie de ceux qui poursuivent avec la persévérance d'un patriotisme ardent et sincère le développement de nos entreprises publiques.—C'est un millier d'abonnés de plus pour L'Opinion Publique, ce journal si digne de l'encouragement public, que l'on devrait rencontrer chez toute famille assez riche pour se procurer un ou deux journaux.

(Je crois qu'après cette phrase, flatteuse à l'extrême pour mes rédacteurs en chefs, je puis me retirer avec l'espoir d'avoir fait impression.)

C. T.

INVESTITURE DE S. A. R. LE PRINCE ARTHUR.

Samedi après-midi, a eu lieu dans la salle St. Patrice, l'investiture de Son Altesse Royale le Prince Arthur, des insignes de la dignité de Chevalier Grand Croix de l'ordre très-honorable de St. Michel et St. Georges. Cette magnifique salle était aussi richement décorée qu'au splendide bal, qui fut donné il y a quelque temps à Son Altesse Royale par les citoyens de Montréal.

Un peu avant trois heures, la musique militaire annonça l'arrivée de Son Altesse Royale, que les acclamations de la foule saluèrent à son entrée. Le Prince Arthur était escorté par la troupe de cavalerie du Capt. Muir et fut reçu par une garde d'honneur fournie par le premier bataillon de la brigade d'artillerie. Une imposante procession défila alors dans la salle. Son Altesse Royale suivait presque en dernier lieu.

La procession se rendit en face de la plateforme dans la grande salle, où elle défila à droite et à gauche, puis se forma en rang devant le trône. On joua en même temps l'air national, puis après qu'on eut tiré le salut royal, Son Excellence ayant pris son siège sur le trône, l'officier royal donna lecture d'un mandat adressé à Sir John Young. Accompagné de ses aides portant les signes de l'investiture, il fut suivi de Son Altesse Royale, lequel s'appuya de chaque côté sur les chevaliers commandeurs de l'ordre, Sir A. T. Galt et Sir Francis Hincks et s'avança vers le trône.

Le serment prescrit fut prêté par son Altesse Royale, après quoi l'officier commandant lui présenta les insignes de chevalier Grand Croix, dont son Altesse Royale fut alors revêtue.

L'officier des armes prononça l'admonition prescrite par les Statuts de l'Ordre, remit à Son Altesse Royale la licence et l'autorisation de porter les insignes et une copie des Statuts de l'Ordre.

L'officier des armes déclara sur ordre, que la cérémonie était terminée, alors un second salut royal fut tiré, et la musique joua une musique lente, la procession se reformant dans l'ordre qu'elle était venue et regagna la salle d'attente. M. Kimber, l'huissier de la verge noire, était le maître des cérémonies et présida avec son tact et son goût ordinaires à tous les arrangements.

Après cette fête, son Altesse Royale accompagnée du gouverneur-général, de lady Young et leur suite, se rendit au Palais de Cristal, pour examiner la magnifique statue de Sa Majesté la Reine. Après avoir rempli le but de leur visite, les nobles personnages se rendirent à la résidence du prince.

Adolphe L... artiste d'un de nos théâtres secondaires, vivait depuis longtemps déjà en fort mauvaise intelligence avec sa femme, et presque tous les jours des scènes scandaleuses avaient lieu entre les deux époux.

L'autre soir, après une querelle des plus violentes, Adolphe s'écria :

—Il vaut mieux en finir une fois pour toutes, que de mener plus longtemps une existence aussi misérable.

—Ah! oui, dit la femme, plus d'une fois j'ai songé à m'empoisonner, et je le ferai.

—Alors, mourrons ensemble; je vais aller chercher du poison, et nous en prendrons.

—Je ne demande pas mieux.

Et aussitôt l'infortuné époux se rend à la pharmacie voisine et demande de l'arsenic pour détruire les rats qui, dit-il, font chez lui de grands dégâts.

Ordinairement, répond le pharmacien, je ne délivre pas de substances vénéneuses sans ordonnance de médecin, mais, comme je vous connais, je pense pouvoir faire une exception.

Puis il remet à Adolphe un petit paquet, en l'engageant à s'en servir avec précaution.

De retour chez lui, l'artiste désespéré prend deux verres, y divise le poison en deux et le délaye avec de l'eau. Ensuite, sans articuler un seul mot, il présente l'un des verres à sa femme, prend lui-même l'autre, et, à un signal qu'il fait, tous les deux vident leur verre.

—C'en est fait de nous! dit Adolphe, et les larmes coulent sur ses joues.

La femme aussi se met à pleurer, et les deux époux se font les derniers adieux. Ensuite, ils vont se coucher, chacun dans son lit.

Une heure après, Adolphe dit d'une voix faible :
—Ma femme, es-tu morte?
—Non, répond-elle, pas encore; et toi?
—Moi non plus.

Au bout d'une autre heure, c'est la femme qui fait la même question, et la réponse est la même.

Cette scène se répéta six fois, pendant la nuit, lorsque enfin la malheureuse épouse, à six heures du matin, demanda une dernière fois à son mari :

—Adolphe, est-tu mort?
—Non, répondit-il en soupirant, mais j'ai une faim atroce.
—Moi aussi, dit la femme.

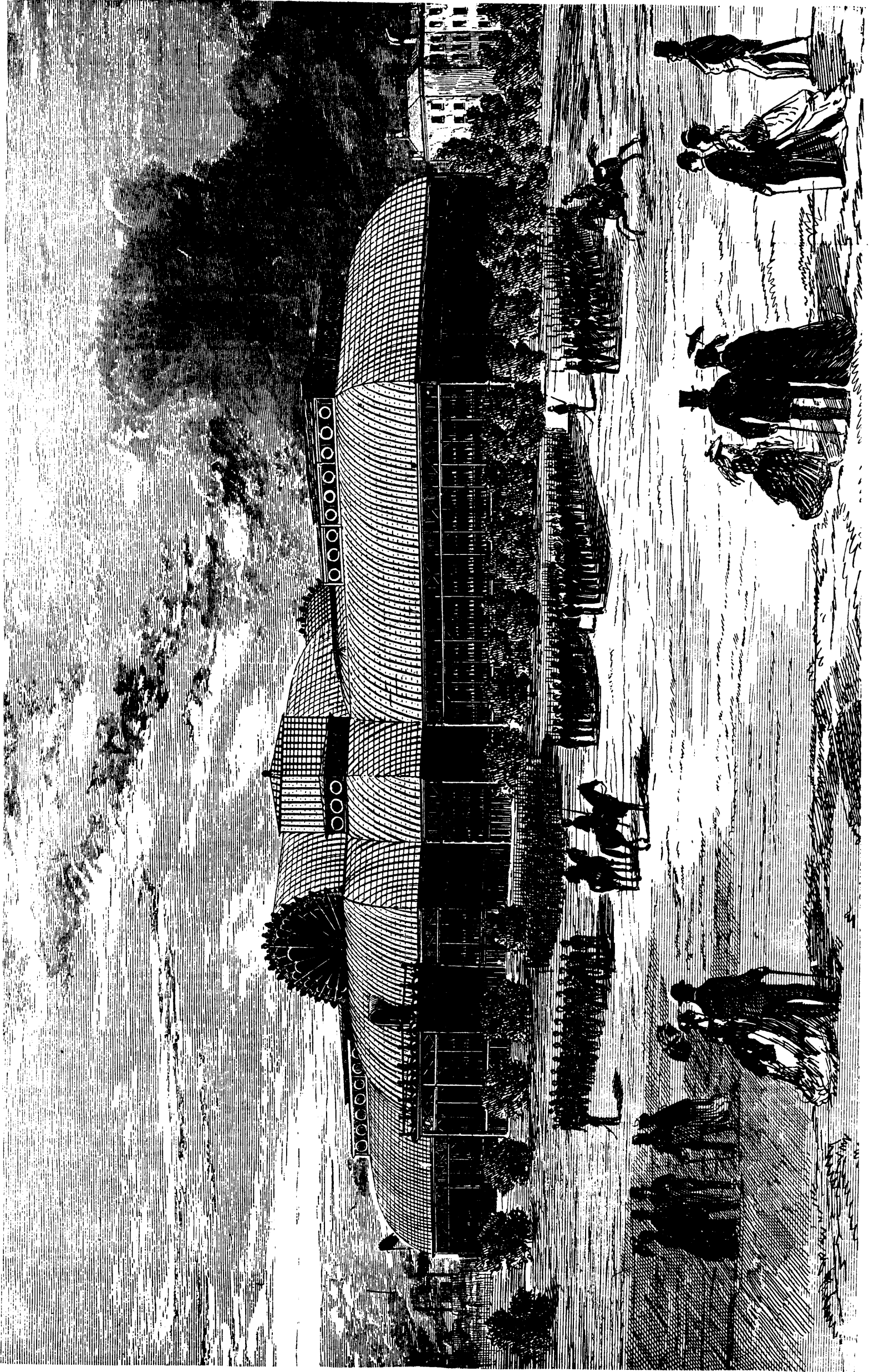
Alors ils se lèvent tous les deux; madame fait du café, et ils déjeuner avec le plus grand appétit sans dire un mot.

Enfin, Adolphe rompt le silence :
—Chère femme, dit-il, il paraît que le bon Dieu ne veut pas encore de nous.

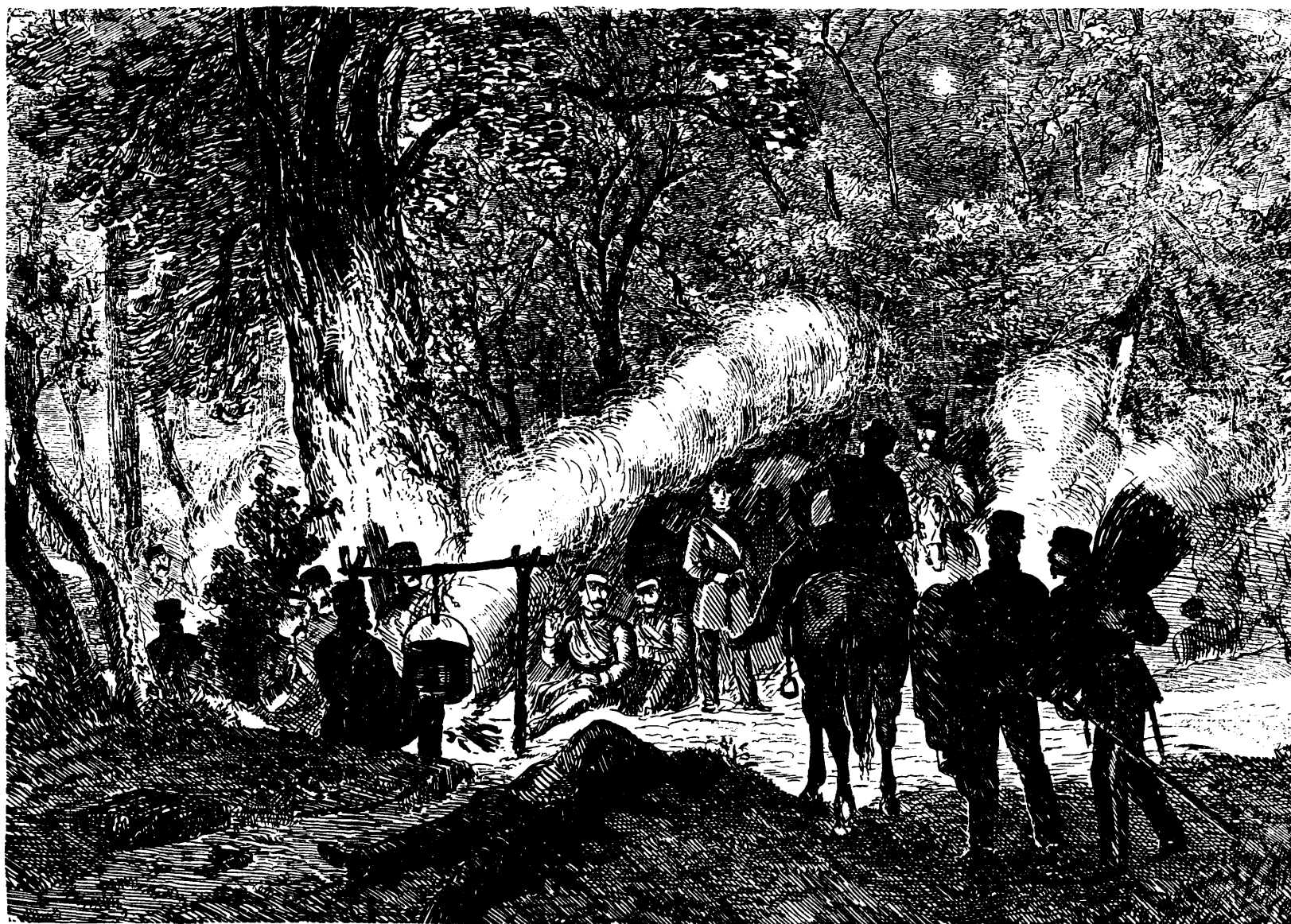
—Elle poussa un profond soupir.
—Si nous continuons à vivre, en cherchant désormais à éviter tout sujet de querelle. Qu'en dis-tu?
—Oh! je te promets que je ferai tout pour avoir la paix.

Et depuis ce moment, ils vivent ensemble dans la meilleure intelligence.

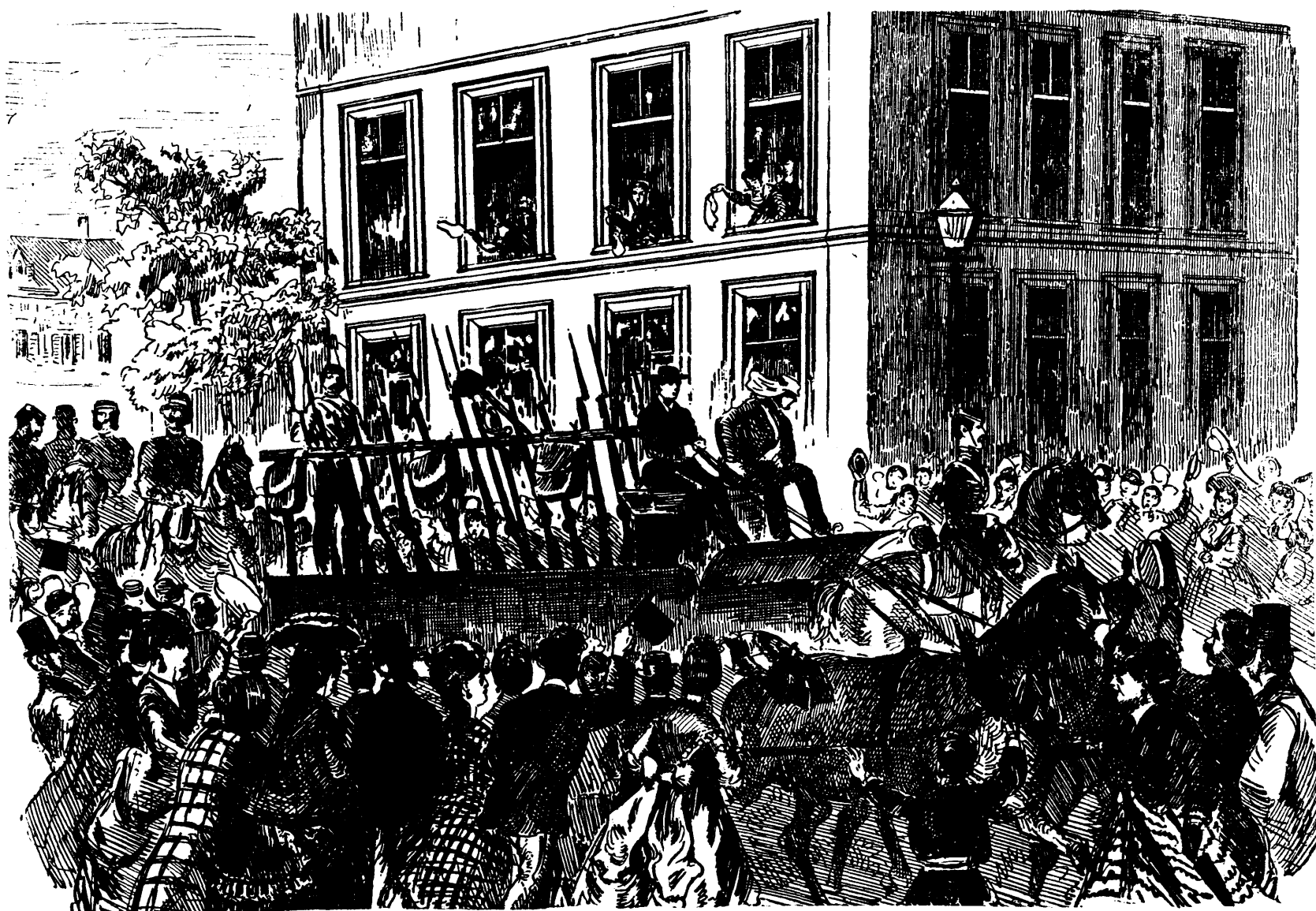
Le pharmacien, en voyant l'air affairé de notre artiste, s'était douté de quelque chose, et au lieu d'arsenic, il lui avait donné de la magnésie.



EXPEDITION DE LA RIVIERE ROUGE.—EXERCICE DES VOLONTAIRES SUR LE CHAMP DE MANŒUVRE DU PALAIS DE CRISTAL, TORONTO.—VOIR PAGE 190.



BIVOUAC DE VOLONTAIRES A COOK'S CORNERS. D'après un croquis de A. Vogt.



VOLONTAIRES REVENANT DE LA FRONTIÈRE.—LES TROPHÉES FÉNIENS D'après un croquis de notre Artiste.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 16 JUIN, 1870.

AVIS.

Comme nous avons changé deux de nos porteurs et qu'il pourrait se commettre des erreurs dans la distribution de quelques numéros de notre journal, nous prions ceux qui ne le recevront pas de se plaindre immédiatement. Les deux porteurs que nous avons renvoyés vendaient, depuis quelque temps, notre journal au lieu de le distribuer aux abonnés. Nous prions ceux qui auraient connaissance d'actes semblables de nous en avvertir.

Le *Franco-Canadien* a agrandi son format. Il ressemble maintenant aux grands journaux des villes par la variété, la quantité et l'intérêt des matières qu'il renferme. Nous applaudissons à cette métamorphose qui démontre que la Presse, au milieu de tant de choses en ruines, prospère et réussit. Un journal rédigé par M. Marchand, ne peut que faire du bien.

Le feu a fait des ravages considérables à la Baie des Chaleurs. Une centaine de maison et de granges ont été détruites.

Le feu a détruit, la semaine dernière, à Montréal, les édifices de la Compagnie de Verreries de la Puissance et les vastes maisons d'entrepôt situées sur le canal, qui contenaient 150,000 minots de blé et de pois, 10,000 quarts de fleur, 300,000 minots de grains et une grande quantité d'autres effets et marchandises. Les pertes sont estimées à \$200,000; on dit qu'elles sont couvertes par les assurances.

On lit dans l'Événement:—

Dans sa mauvaise humeur contre nous, le *Times*, de Londres, en est arrivé ou à peu près, à embrasser le parti de Riel.

« La trahison, dit-il, est affaire lucrative, et si le Canada est amené par les événements à accepter Riel, sous le règne duquel on a commis librement le vol et le meurtre, il aura reçu une leçon qui lui apprendra à agir avec sagesse et précaution dans ses rapports avec la population de ces régions presque inaccessibles. »

Evidemment le *Times* préfère de beaucoup Riel qui cherche à secourir le joug anglais, au Canada qui n'y veut pas renoncer. Au premier, il dit: *Brave jeune homme, merci*; et à l'autre: *Mais va-t-en donc!*

On nous assure que Sir John A. Macdonald a résigné son portefeuille de Premier-Ministre. Il est mieux.

RIVIERE ROUGE.

Les nouvelles du Nord-Ouest sont assez incertaines. Pendant que le *New Nation* paraît accepter le bill de Manitoba, Riel se prépare à se battre et manifeste l'intention de ne point se soumettre avant qu'on lui ait accordé, ainsi qu'à ses partisans, une amnistie complète. Il a jeté des piquets de soldats dans les prairies et semble s'entendre avec les Indiens pour repousser l'expédition.

Il y a aussi un corps de troupes américaines chargé de protéger la frontière.

REVUE DE LA SEMAINE.

Cette semaine, il y a peu de nouvelles importantes; nous allons donner brièvement ce qui est plus digne de mention.

FRANCE.

La rupture est complète dans le parti de la gauche. L'attitude de la gauche vis-à-vis le ministère Ollivier a amené des différences d'opinion qui ont tout causé.

La Chambre d'accusation de la Haute Cour de justice a fait rapport des actes d'accusation contre un grand nombre de personnes qui avaient été amenées à comparaître pour subir leur procès. 47 prévenus furent mis en accusation pour conspiration contre la vie de l'empereur, 22 pour avoir troublé le repos public, 3 pour pillage de la propriété privée, 1 pour tentative de meurtre, 1 pour meurtre, 2 pour persistance à attenter à la vie de l'empereur, et 1 comme complice de ces 2 derniers.

M. Prevost Paradol a succédé à M. Barthémy comme ministre de la France à Washington.

ANGLETERRE.

Il y a eu de grandes réjouissances ces jours derniers à l'occasion de la mise en liberté des prisonniers anglais détenus par des bandits Espagnols.

CHARLES DICKENS.

Charles Dickens, le plus populaire des romanciers anglais, est mort, le 10, à Gad's Hill, près de Rochester.

Né en 1812, Dickens se destina d'abord au barreau, mais un penchant irrésistible le poussait vers la littérature. Aussi, il dit adieu à la chancellerie et écrivit dans plusieurs revues sous le pseudonyme *Boz*. Attaché pendant quelque temps à la rédaction du *Morning Chronicle*, de Londres, il s'exerça à peindre des scènes de mœurs prises dans les cours d'assises, et laissa alors deviner ce fin esprit d'observation qui le distinguait.

L'illustre romancier a succombé à une attaque de paralysie. L'Angleterre est en deuil.

La récolte n'a pas aussi bonne apparence que les autres années. On ne s'attend qu'à la moitié de la récolte d'avoine, d'orge et de foin de l'année dernière; cependant, le blé est superbe, et les patates ont le même apparence que l'année dernière.

PRUSSE.

On dit que le roi Guillaume a l'intention d'assumer le titre d'empereur d'Allemagne.

ESPAGNE.

Espartero ne veut décidément pas de la couronne; car il veut de déclarer qu'il ne l'accepterait pas quand les Cortès la lui donneraient.

On est encore à délibérer.

Le 7, le Senor Rivero a fait un long discours dans lequel il a dit que tous les maux qui avaient fondé sur l'Espagne étaient dus à la monarchie. Il a été applaudi avec frénésie. La défense de la royauté fut courte et peu écoutée.

Le Senor Livona a proposé un bill en faveur de l'abolition de l'esclavage.

Il n'y a encore rien de décidé.

ROME.

Les ultramontains disent qu'il est faux que le Concile soit pour se clore après la dogmatization de l'Infaillibilité.

Sur la demande par écrit de 150 Pères, on a clos la discussion sur le *schema de Primatu et infallibilitate*; les débats sur les chapitres sont commencés lundi dernier.

« Les Pères du Concile, opposés au dogme de l'Infaillibilité, ont présenté une adresse au Pape, dans laquelle ils se plaignent de la brusque interruption du débat sur le préambule du *schema*, dans la séance du 2 ultimo. Ils se plaignent aussi de ce que 50 Pères qui avaient annoncé leur intention de prendre la parole, n'ont pas été entendus, entre autres, Mgr. Dupanloup. L'adresse est couverte, paraît-il, de 100 signatures des Pères du Concile, qui prétendent que le vote qui avait décidé de la clôture du débat a été par surprise. »

AMÉRIQUE

Le Cabinet est unanime à demander l'acquisition de St. Dominique et la Baie de Samana.

Le grand chef de la nation des Sioux, *Red Cloud* ou le Nuage Rouge, le plus illustre guerrier et le plus puissant chef indien de l'Amérique du Nord, est arrivé à Washington sous la conduite du général Smith, de l'armée des Etats-Unis.

La suite de *Red Cloud* se compose d'un grand nombre de personnes, dont plusieurs chefs de sa tribu, et quatre femmes. Les principaux de ces chefs sont *Red Dog* ou le chien Rouge; *Brave Bear*, *Little Bear*, *Yellow Bear*, ou l'Ours Brave, le petit Ours, l'Ours Jaune, et trois ou quatre autres *Bears* de qualifications diverses; puis le *Hibou Noir*, le *Grand Loup*, le *Sabre*, la *Mouche Rouge*, la *Chemise Rouge*, etc.

Tous ces hommes sont de magnifiques spécimens de la race indienne. *Red Cloud* est un modèle d'Hercule: il a six pieds et demi et une stature de colosse. Il n'y a pas un homme dans le nombre de taille moyenne.

Le but de cette visite est de représenter au *Grand Père* les griefs de la race indienne, et de s'entendre, s'il est possible, avec lui sur les bases d'une paix durable. Les Sioux sont une race essentiellement guerrière, qui ne veulent être ni soumis ni protégés, mais qui demandent justice, et sont prêts à ouvrir les hostilités s'ils ne peuvent l'obtenir. *Red Cloud* a une immense influence sur son peuple; c'est le meilleur cavalier, le meilleur tireur, et l'un des plus habiles chasseurs de buffles, de sa tribu; mais s'il apportait des conditions ou injustes ou humiliantes, il ne serait pas écouté.—*Courrier des Etats-Unis.*

EXPÉDITION DE LA RIVIERE-ROUGE.

Palais de Cristal, Toronto, 1er juin 1870.

Lorsque je vous ai quitté, je croyais n'avoir rien de bien attrayant à vous écrire avant le départ des deux bataillons de volontaires pour la Rivière-Rouge. Un récit de vie de garnison n'est certes pas très intéressant pour ceux qui, n'étant pas initiés aux affaires de régiments, lisent un rendu-compte de ce genre de vie; aussi, ne m'étendrais-je pas sur ce sujet, et me contenterai de vous signaler quelques faits dont j'ai été témoin et qui peuvent certainement donner au lecteur, une idée exacte du caractère des hommes qui composent la colonne expéditionnaire pour le Nord-Ouest; et, je l'espère, vos abonnés liront avec un certain plaisir, les quelques lignes qui vont suivre:

L'expédition de la Rivière-Rouge a provoqué du mécontentement, je dirai mieux, une opposition manifeste, mais stérile dans de certains cercles (je veux dire parmi les gens d'une opinion certainement fixée par un "parti pris.")

Si j'en crois, pourtant, les manifestations dont j'ai été témoin, je parle non seulement du personnel du corps expéditionnaire, mais encore de ceux qui, complètement désintéressés, jugent cette question froidement et sans aucune ligne de conduite certaine, irrévocablement arrêtée, je puis dire que cette décision du gouvernement a certainement obtenu, après le vote de la Chambre des Communes et du Sénat, l'approbation du pays.

Vous ne sauriez vous figurer l'enthousiasme qui règne ici, depuis le simple soldat jusqu'au grades élevés, tout le monde n'a qu'une pensée: servir cette cause à quelque prix que ce soit.

J'ai été moi-même étonné de voir par preuves évidentes, ce que peuvent des hommes mus par le sentiment du devoir. Ainsi: Dimanche, 29 mai dernier, une dépêche, arrivant de je ne sais où, avait provoqué un ordre de départ immédiat. Ah! si vous aviez vu quel élan, il était six heures du soir quand cet ordre a été donné, eh bien, à sept heures, toutes les compagnies désignées par le colonel Casault étaient prêtes à partir pour où le bon vouloir du chef voulait les envoyer.

Où allaient ces hommes? ils n'en savaient rien eux-mêmes, mais on avait fait appel à leur patriotisme, et ils étaient contents d'aller en face de l'ennemi qu'on leur désignerait.

Les compagnies dont je vous parle étaient commandées par des officiers que vous connaissez bien: le Col. de Bellefeuille, commandant comme capitaine la 1ère compagnie du 2e bataillon du corps expéditionnaire; le capitaine Fraser, de Québec, et le capitaine Barret, aussi de Québec.

Le Col. Casault, commandant le 2e bataillon, a déployé en cette occasion une célérité digne de tous éloges. Cet officier supérieur a su s'attirer ici l'estime générale, et je suis assuré que tous ses soldats seront fiers de marcher sous lui.

De huit heures du soir à dix heures, vous auriez pu assister à un beau spectacle, sur le champ de manœuvre du Palais de Cristal: Trois cents hommes étaient là en armes et bagages, Canadiens-Français, Anglais, etc., etc., tous mus par un seul sentiment: celui du devoir!

Vous auriez pu entendre, partant d'une compagnie, quatre-vingts voix chantant le "God save the Queen," autant dans une autre faisant entendre ce chant si poétique que tous les sujets britanniques chantent avec tant d'âme: "Rule Britannia;" puis, d'un autre côté, les soldats irlandais de naissance entonnaient quelques-uns de leurs chants qui, par leur majesté, ressemblaient à des hymnes.

A cela se mêlaient les voix mâles et vigoureuses des Canadiens-Français. Quels poumons, grands Dieu, et quelle énergie dans ces chants! Quelques-uns ont chanté "A la Claire Fontaine" pendant plus d'une heure, sans seulement demander à boire un seul verre d'eau! Les autres s'égosillaient à faire entendre ce chœur si connu et si enlevant: *Souviens-toi, jeune soldat*, etc., etc. J'ai ma foi entendu par une trentaine de voix les couplets de l'œuvre immortelle de Rouget de Lisle. La *Marseillaise* se mêlait aux chansons anglaises! Cacophonie imposante et majestueuse, où l'âme de chacun de ces hommes de l'ancien et du nouveau monde ressort toute entière, sans forfanterie ni passion.

Ne trouvez-vous pas comme moi qu'il y a quelque chose de sublime et d'imposant dans cette manifestation pleine de foi et d'énergie, venant de la part d'hommes qui, la plupart, ont quitté père, mère, sœurs et famille, pour voler ensemble où les appellent le devoir et le danger. Ne trouvez-vous pas aussi que tous ces jeunes gens qui, n'écoutant que leur cœur et l'appel de leur pays, vont, mis par un mouvement spontané, exposer leur vie pour la cause de la nation, ont quelque chose qui commande l'admiration.

Je n'ai pu m'empêcher de les comparer à ces géants qui, sortis comme de dessous terre et par enchantement, à ces seuls mots: La patrie est en danger, ont su devenir, de conscrits de la veille, héros du lendemain en repoussant l'assaut de dix rois alliés.

Ces dispositions belliqueuses furent déçues, un contre-ordre arrivait 2 heures après la formation des 3 compagnies qui retournerent au quartier sans cependant se défaire de leurs uniformes, ils durent dormir habillés en attendant le lendemain.

En un mot, ce fut une fausse alerte et rien de plus, mais cette fausse alerte avait certainement pu donner une idée de ce que pouvaient les volontaires au cas où on ferait appel à leur patriotisme.

A bord du steamboat *Algoa*,

Dimanche, 5 juin 1870.

Nous sommes depuis hier à bord du steamboat *Algoa*, qui doit transporter deux compagnies à Fort William, (d'où je me promets de vous écrire une longue correspondance aussi détaillée que possible.)

Il ne reste plus à Toronto, qu'une compagnie chargée de compléter son effectif, elle viendra rejoindre le reste du 2e bataillon dans peu de jours, à Fort William.

C'est là que commencera réellement l'expédition, c'est de là qu'on pourra juger de ce dont seront capables les hommes. Là aussi commenceront les fatigues nombreuses, et peut-être aussi les dangers.

Les fatigues seront, j'en suis certain, supportées avec énergie par nos hommes, et si j'en crois l'apparence physique des gaillards choisis pour les partager, je ne doute pas que ces fatigues ne soient supportées avec vigueur, et qu'elles n'arriveront pas, aussi grandes qu'elles puissent être, à faire plier nos robustes pionniers.

Les dangers, s'ils nous arrivent, n'étonneront personne ici, tous, officiers et soldats se sont si bien habitués à l'idée de ce qui pourrait leur arriver que pas un ne sera surpris des éventualités quelle qu'elles puissent être. Les précautions sont du reste bien prises, et certainement que ceux qui viendront à nous en ennemi, seraient mal reçus.

Quoiqu'il arrive, je suis assuré que chacun ici saura faire son devoir de soldat et sera à la hauteur de ce qui lui incombe.

Avant de terminer cette correspondance, je veux, je dois vous parler de ce dont j'ai été témoin ce matin même.

Nous avons avec nous le Rev. P. Royer pour aumônier; Doux et excellent homme que le Bon Dieu avait bien fait exprès pour le saint ministère qui lui a été confié.

Il a une parole bienveillante pour tout le monde, un sage conseil au service de ceux qui le lui demandent. Il a, au besoin, le petit mot pour rire. Prédicateur distingué, à la parole facile et vigoureuse, il réunit toutes les qualités morales et physiques qui sont si nécessaires à ceux qui comme lui se sont voués aux missions et ont choisi le chemin le plus épineux pour arriver plus sûrement au ciel.

La messe a été dite ce matin par notre vénérable aumônier, à cette messe assistaient, comme bien vous pensez, tous les catholiques du Bataillon.

La messe dite, nous avons pu juger de ce que valait la parole de celui qui venait de la célébrer, et qui dans un sermon rempli d'une sainte éloquence nous a dit que le St. Esprit serait certainement avec nous, pendant les événements que notre voyage verra s'accomplir.

Puis il a entonné un *Domine salvum*, qui a été chanté avec âme et une foi profonde par tous les assistants, officiers et soldats.

Je termine ma première correspondance par une promesse que je tiendrai fidèlement; ma prochaine sera aussi détaillée que possible. J'ai déjà pris en note une certaine quantité de petits événements assez intéressants et que vous lirez avec plaisir j'en suis sûr.

Je m'engage vis-à-vis du lecteur, à le tenir fidèlement et sincèrement au courant de tout ce dont je serai témoin,

Bien à vous,

Louis de P.

LE FOUCET EN CANADA.—On sait que la peine du foucet est maintenant décrétée et en force en ce pays. Le premier cas où elle a dû être appliquée vient d'avoir lieu dans Ontario, C'est un nommé John Radford du Township de London, qui en a été la victime. Il avait été accusé et trouvé coupable d'un assaut indécemment sur la personne d'une jeune fille, nommée Hannah Rosser, et pour cette offense condamné à un mois de prison et vingt coups de foucet. Le pauvre diable a subi sa peine avec beaucoup de courage, paraît-il, ne proférant pas une seule plainte, pendant que la lanterne "aux neuf-queues" lui meurtrissait le corps. Il est à croire qu'il évitera de se faire rosser de la sorte encore une fois.

Avis donc aux intéressés!

Les fous s'imaginent que, pour prendre le Capitole, il faut commencer par attaquer les oies.

Ne discutez jamais, vous ne convaincrez personne. Les opinions sont comme les clous: plus on tape dessus, plus on les enfonce.

La coquetterie n'est pas l'apanage exclusif de la femme. Remarquez les personnes qui, dans les rues de Paris, jettent de regards furtifs aux glaces des magasins, et vous verrez parmi elles autant d'hommes—au moins—que de femmes.

FAITS DIVERS.

Un parricide involontaire.—On exécute en ce moment d'importants travaux au château de M. le duc de X... qui avoisine la forêt de Fontainebleau, et qui n'avait pas été habité depuis qu'il avait été le théâtre du dramatique événement que voici : Le duc était en mission diplomatique; Mme la duchesse demeurait seule au château. On constata que des objets de prix disparaissaient. Certains indices témoignaient que les vols devaient s'effectuer la nuit et par une seule personne. Cependant les serrures ne portaient aucune trace d'effraction, et il était évident que le voleur possédait de fausses clefs.

Dans la maison, il n'y avait d'autre homme que le concierge, depuis longtemps toutes les recherches pour découvrir le voleur avaient été infructueuses. Il offrit alors à la duchesse de faire venir près de lui son fils, jeune homme de vingt-sept ans ayant servi dans les zouaves. La dame, dont le sommeil était troublé par des craintes continuelles, accepta cette proposition avec empressement et, le surlendemain, Henri L..., le fils du concierge, était installé au château.

La nuit qui suivit son arrivée, il se mit en fonction dans une galerie qui conduisait dans la chambre à coucher de la duchesse après s'être préalablement muni d'un fusil de chasse à deux coups, dont il avait, avec le plus grand soin, inspecté la charge et les capsules.

Vers une heure après minuit, une clef tourna doucement dans la serrure de la porte qui donnait accès dans la galerie.

—Qui va là?...
On ne répondit pas, et celui qui approchait continua sa marche silencieuse. Deux nouvelles interrogations ne produisirent sur lui aucun effet. Une détonation ébranla l'appartement.

L'homme tomba en poussant un cri. Les portes s'ouvrirent. La duchesse et ses bonnes apparurent tenant des lumières. On s'approcha de l'individu sur le parquet, et on reconnut le cadavre du concierge. Henri L... venait de tuer son père.

Il paraît que le malheureux concierge était sujet à de fréquents accès de somnambulisme. Dans cet état, il se levait la nuit, et comme il avait les clefs de tous les appartements, il allait s'emparer des bijoux et de l'argenterie, non pas pour les voler, mais parce que ces objets lui plaisaient. On retrouva dans un coffre placé dans le collier tout ce qui avait disparu. Henri L... avait perdu la tête. La nuit même du meurtre, tenant encore à la main son fusil, il s'était enfui en criant : « Parricide! parricide! »

Le lendemain, son cadavre fut trouvé dans une mare des environs.

UN IVROGNE EN BALLON.—Il y a eu mercredi de la semaine dernière, à Rock Island, une ascension aérostatique qui dénote chez son organisateur des instincts aéronautiques, mais peu civilisés. La construction de l'aérostat était des plus primitives; c'était un de ces ballons que l'on gonfle à l'air chaud et qui, dès que l'air est refroidi en évaporé, redescendent d'eux mêmes comme et où il plaît à Dieu. Jamais aéronaute n'a fait l'insigne folie de s'aventurer dans un ballon semblable, dont la descente est soumise au pur caprice du hasard. Ces engins, tels qu'on en lance les jours de fête publique, n'ont ni ancre, ni parachute, ni appareil d'aucun genre, et si parfois ils emportent avec eux dans les airs un être animé, c'est un malheureux chat ou un infortuné lapin, condamné d'avance à une mort presque certaine.

Tel était le ballon au gonflement duquel la population de Rock Island assistait mercredi soir, dans les terrains vacants qui s'étendent derrière l'Eglise Baptiste. La curiosité publique était très excitée par l'existence, au bas du ballon, d'une nacelle de dimensions beaucoup plus grandes qu'il n'est nécessaire pour loger le chat ou le lapin qui sont d'ordinaire, en pareil cas, le dindon de la farce. On se demandait quel animal de forte taille était destiné à faire le voyage périlleux, mais personne ne le savait, et l'on n'a eu le secret de l'énigme que lorsque le ballon, complètement gonflé, a été prêt à partir.

A ce moment, le propriétaire de l'aérostat a crié d'une voix rauque : « Amenez Billy. » Qu'était-ce donc que Billy? Tous les yeux se sont tournés du côté dans la direction duquel l'homme au ballon avait lancé son appel, et l'on a vu, étendu à l'écart et ronflant comme un orgue de Barbarie, un voyou aux vêtements sordides. Les collaborateurs de l'entrepreneur de la fête ont secoué le dormeur, mais ne sont pas parvenus à le tirer de sa torpeur qu'à force de lui jeter de l'eau sur la tête. Le misérable a fini par se lever en tribuchant et en promenant des yeux idiots sur la foule; il était ivre au point de ne pouvoir mettre un pied devant l'autre. On l'a pris sous les épaules pour l'amener jusqu'à la nacelle, on l'a installé dedans et le cri de : Lâchez tout! a retenti.

Le ballon s'est élevé rapidement. L'ivrogne, debout dans la nacelle, se cramponnait d'un bras aux cordages et de l'autre agitant stupidement son chapeau pour répondre aux acclamations de la multitude. Il n'avait évidemment pas conscience de ce qui se passait et devait se croire dans quelque meeting dont il se trouvait être le héros sans savoir pourquoi; car, très probablement, cet homme était un politicien; il n'y a qu'eux pour dépasser ainsi les limites vraisemblables de l'ivrognerie.

Cependant le ballon avait disparu dans les nuages et la foule ne se dispersait pas. On savait que, sitôt le gaz refroidi, la chute aurait lieu et l'on tenait à assister au dénouement. Personne ne voulait rentrer sans avoir vu de ses yeux de quel genre de mort périrait le pauvre diable qui s'était laissé fourrer dans cette galère. Quelques paris se sont même engagés à ce sujet : Suivant les uns il tomberait dans la rivière et serait noyé; d'autres prétendaient qu'il viendrait se broyer contre un arbre ou contre les murs de quelque édifice; d'autres soutenaient que la rapidité de la descente suffirait à déterminer l'asphyxie et que brisé en entier, Billy aurait cessé de vivre avant de toucher terre.

La vue du ballon descendant avec une vitesse vertigineuse à coupé court aux commentaires et aux suppositions. Il descendait, ou plutôt il tombait droit sur la septième rue, près de Western avenue. Il était encore à une hauteur considérable quand Billy, sans doute assez dégrisé par cette course rapide pour comprendre le danger, s'est clancé de la nacelle sur le toit de la maison d'un M. Glaussen, où il est resté étendu sans connaissance.

Par le plus grand des hasards il ne s'était pas rompu les os; mais il avait reçu des lésions internes auxquelles il ne paraît guère possible qu'il survive.

Le spectacle barbare dont Billy a été le triste héros nous paraît de nature à réclamer impérieusement l'intervention de la société protectrice des animaux.

L'HOTEL DE NIORRES.

X.—La route de Sèvres.

La boisson est avalée. L'évêque y revient plusieurs fois et s'endort.

Vers le milieu de la nuit, il est réveillé par des douleurs atroces. Des symptômes d'empoisonnement se révèlent. Encore cette fois les secours arrivent trop tard; mais cependant la rapidité du venin est moindre, et l'évêque a le temps, avant de mourir, de laisser au fils de la veuve courageuse tous ses biens en substitution, dans le cas où l'orphelin né du premier fils marié viendrait à mourir avant celui-là, ces deux enfants étant les seuls du nom aptes à perpétuer la souche.

—Après? demanda Augereau en voyant Léonard s'arrêter.
—Après? dit également Tallien.
—Messieurs, répondit Léonard, l'évêque est mort avant-hier, et M. Lenoir n'en savait pas davantage.
—Quoi! s'écria Danton, la police n'a rien appris?
—Rien absolument.
—Et que dit M. Lenoir.
—Il jure qu'il arrivera à la découverte du coupable.
—Oui, ajouta Marat, quand toutes les victimes seront frappées!
—Et qu'a dit la reine? demanda Fouché.
—Sa majesté s'est montrée bien vivement intéressée par ce récit, et elle a chargé M. Lenoir de la tenir au courant des moindres circonstances se rattachant à cette lugubre histoire.
—Bonne princesse! murmura Marat, elle ne s'occupe de ses sujets que par curiosité.

En ce moment la voiture s'arrêta, et le cocher descendant de son siège, vint ouvrir la portière.

—Messieurs! dit-il de sa voix enrouée, c'est la montée de Sèvres. Si vous voulez marcher un peu...
Les voyageurs descendirent.

Talma et son compagnon, l'élève de l'École militaire, lequel n'avait point encore prononcé une parole, suivirent le mur du parc de Saint-Cloud, nouvellement acquis par Marie-Antoinette.

Danton, Fouché, Saint-Just, Léonard, Michel, Tallien, Joachim, Augereau et Marat marchèrent sur la chaussée, suivis de près par Jean, lequel semblait vouloir ne pas perdre un seul mot de leur conversation.

Le vicomte et le marquis se tenaient à l'écart.

—Ainsi, dit Danton après un moment de silence et en dardant sur le coiffeur de la reine son regard incisif, ainsi, monsieur Léonard, vous ignorez le nom du conseiller dont vous venez de nous raconter la lamentable histoire?
—Je l'ignore absolument, répondit le coiffeur.
—Cependant, fit observer Fouché, ce nom doit être facile à connaître. On sait tous ceux des conseillers au parlement, dont, proportionnellement, le nombre est assez restreint, et cette quantité de deuil successifs qui désolent la maison de celui dont vous parlez peut le désigner sans qu'il soit besoin de longues recherches. Qu'en pensez-vous, Danton? En votre qualité d'avocat, vous devez savoir quelque chose?
—Il y a longtemps que je n'ai mis les pieds au palais, répondit Danton, et je ne suis pas au courant de ce qui s'y passe en ce moment. D'ailleurs, ainsi que l'a dit M. Léonard, on s'est efforcé de dissimuler cette série épouvantable de crimes; mais votre observation est juste, Fouché, et je ne doute pas qu'en interrogeant nous n'arrivions rapidement à connaître le nom du conseiller.
—Et, fit Marat en s'avançant un peu, on doit savoir quel siège occupait l'évêque?
—M. Lenoir ne l'a pas dit devant moi, répondit Léonard.
—Il n'a pas nommé non plus les deux gentilshommes fiancés aux deux nièces.
—Non; seulement, il a dit en parlant de ces deux jeunes gens, officiers tous deux, que les renseignements obtenus sur eux n'étaient pas des plus satisfaisants.
—Bah! qu'est-ce qu'ils ont donc fait?
—Des dettes énormes paraissent-ils."
Marat se mit à rire.
—Ils ne se croiraient pas de noblesse s'ils payaient leurs créanciers! dit-il avec un mauvais regard.
—Sont-ce donc des hommes tarés? demanda Danton.
—Pas précisément peut-être; mais, continua le coiffeur en baissant la voix, M. le lieutenant de police semblait avoir d'eux la plus fâcheuse opinion.
—Si les nièces héritaient de leur oncle, fit observer Fouché, on n'aurait peut-être pas loin à chercher pour trouver la trace des coupables.
—Dame! si tous les enfants mouraient, et ils sont en bon chemin pour cela, dit Marat, les nièces hériteraient.
—Oh! fit Léonard, des gentilshommes."
Marat haussa les épaules.
—Raison de plus! fit-il de sa voix sifflante. Pour trouver les vices et les crimes, il faut chercher en haut de l'échelle sociale par le temps qui court.
—Oui, dit Fouché, et pour rétablir les choses comme elles devraient être, il faudrait retourner l'échelle.
—La briser! ajouta violemment Marat. Plus de degrés inférieurs ni de degrés supérieurs; un seul échelon suffit.
—L'égalité!" dit Danton.

Tandis que la conversation continuait entre les différents personnages formant un même groupe sur la montée de Sèvres, le marquis et le vicomte marchaient lentement à cinquante pas en arrière.

—Eh bien, disait M. d'Herbois, nous savons maintenant à n'en pouvoir douter, pourquoi l'on nous refuse l'entrée de l'hôtel!
—Je disais bien que c'était Dieu qui avait envoyé cet homme sur notre route! répondit le vicomte en désignant Léonard. Ainsi, tout ce que tu avais deviné était vrai!
—Hélas! Henri, j'étais certain de ne pas me tromper!
—Tu le vois, Charles, il est temps de partir, il est temps de soustraire Blanche et Léonore au danger épouvantable qui les menace...
—Oui, répondit le marquis, mais j'ai réfléchi. Avant d'en arriver à une extrémité devant laquelle je ne reculerai pas d'ailleurs si la situation l'exige, nous devons tout faire pour voir M. de Niorres.
—Mais, il nous a refusé obstinément sa porte.
—Il faut essayer de vaincre cette obstination.
—Pourquoi?
—Nous devons prévenir le conseiller.
—Le prévenir de notre départ?
—Non, mais lui dire que le fils de la Madone existe.
—Il ne nous recevra pas.
—Alors nous agirons en conséquence; mais il est plus pru-

dent, plus convenable de tenter une explication. Quel motif a M. de Niorres pour nous refuser l'entrée de son hôtel?
—Le sais-je? Le fait est là cependant; quatre fois nous avons été éconduits.
—Eh bien! Henri, essayons une cinquième fois.
—Mais ce sont de nouvelles lenteurs, dit le vicomte avec impatience, et le péril est imminent! Songe donc! l'évêque est mort... Blanche et Léonore n'ont plus que leur mère pour veiller sur elles. Si la mort les frappait à leur tour...
—Tais-toi! interrompit le marquis en pâlissant, ne dis pas cela! Crois-tu donc que je veuille reculer le moment de leur délivrance? Non! mais je veux essayer encore d'accorder ensemble la sécurité de celles que nous aimons plus que la vie et le respect que nous devons à leur famille."
Le vicomte prit la main du marquis et la serra fortement. "Tu as raison!" dit-il.

XI.—La jolie mignonne.

Lorsque le carrabas eut atteint le sommet de la montée de Sèvres, il s'arrêta, et tandis que les huit maigres haridelles essayaient de reprendre quelque force en soufflant bruyamment, le cocher, qui avait suivi à pied sa voiture, alla s'appuyer contre l'une des murailles bordant la route, se mettant ainsi sous son ombre protectrice à l'abri des rudes atteintes des rayons lumineux dont l'ardeur augmentait sensiblement aux approches du milieu du jour.

Assis nonchalamment sur une borne en attendant qu'il plût à ses voyageurs de rejoindre le véhicule, Fouquier tira de sa poche un carnet recouvert d'un cuir sale et gras et il l'ouvrit en relevant une agrafe servant à le fermer.

"Nous disons donc, murmura-t-il en jetant alternativement son regard oblique sur les feuilles noircies du carnet et sur les voyageurs qui s'avançaient péniblement, nous disons donc... yeux noirs à fleur de tête, nez droit, bouche grande, figure ossue, dents ébréchées, cou long et mince, épaules larges... Ça ne ressemble à aucun de ces gaillards-là... Le susdit personnage n'est donc point dans mon carrabas. Que le diable lui torde le cou, à ce brigand-là! Joli métier qu'il me fait faire! conduire ces huit chevaux éreintés sous un soleil de plomb et avaler la poussière de la route de Paris à Versailles pour gagner un écu de six livres à la fin de sa journée, et recevoir encore de mauvais compliments parce que je n'aurai conduit aucun voyageur dont le signalement se rapporte à celui-ci!... Si M. Lenoir croit que je vais rester longtemps cocher de carrabas, il se trompe!... Corbleu! c'est cet infernal Jacquet qui a eu cette belle idée! Ah! si on n'avait pas quelque espérance pour l'avenir!... En attendant, quel diable de rapport puis-je faire ce soir sur ces gens que je mène à Versailles? Léonard est inattaquable! On l'accuserait d'avoir dévalué l'église Notre-Dame que la reine le ferait relâcher le lendemain pour venir la coiffer... Les deux nobles ne disent mot... Quant aux autres... ça vaut-il la peine d'être surveillés! Bah! si je ne trouve rien, je ferai passer l'un d'eux pour l'auteur du pamphlet sur Mme de Polignac! Ah! si je pouvais découvrir l'homme dont j'ai là le signalement! quelle belle affaire!..."

Sans doute le cocher, qui, nos lecteurs l'ont deviné, n'était autre qu'un employé de M. Lenoir, (1), alors lieutenant de police du royaume, allait continuer ses réflexions et son monologue lorsque Talma et son compagnon atteignirent l'endroit où stationnait la voiture.

"Oh! fit l'élève de l'école militaire en s'essuyant le front, il fait chaud aujourd'hui."
—Pas autant cependant que dans votre pays, répondit en riant le dentiste. Regrettez-vous donc la Corse?
—Non, j'aime Paris, et l'un de mes plus grands soucis est de penser qu'après mon examen de sortie je serai envoyé en garnison dans quelque ville de province.
—Et vous vous destinez toujours à l'artillerie?
—Toujours, c'est mon arme favorite. Oh! il y a de grandes choses à faire avec l'emploi bien entendu du canon.
—A propos, y a-t-il longtemps que vous n'avez vu Davoust, votre ancien camarade de Brienne?
—Depuis le mois de février dernier, époque à laquelle il a reçu son brevet de sous-lieutenant au régiment de Champagne cavalerie.
—Dans deux mois, vous aussi allez porter l'épaulette; mais puisque vous passerez la journée à Versailles, il faudra que je vous mette en relation avec un charmant garçon, revenu d'Amérique, il y a quelque temps. Il a servi là-bas sous les ordres de M. de Rochambeau.
—Ah! comment l'appellez-vous?
—Alexandre Berthier.
—Je ne le connais pas.
—Eh bien vous lerez connaissance."
En ce moment les autres voyageurs rejoignirent la voiture, et chacun reprit dans le carrabas la place qu'il occupait précédemment.

Fouquier remonta sur son siège, et la lourde voiture s'ébranla de nouveau.

Bientôt la conversation devint générale, et, à l'exception du marquis et du vicomte, lesquels ne se mêlaient en rien aux paroles échangées, chacun y prit une part active.

Léonard surtout brillait de tout l'éclat de sa faconde gasconne et de sa verve effrontée. Il parlait de tout et sur tout avec un aplomb qui faisait hausser les épaules au chirurgien Marat et sourire Danton et ses amis.

Quant au pauvre ouvrier teinturier relégué au fond de la voiture, et auquel personne ne daignait faire attention, il semblait plongé dans une admiration profonde à l'égard du coiffeur de la reine.

Plusieurs fois il s'était penché en avant comme pour adresser la parole au coiffeur, plusieurs fois il avait tendu timidement la main comme pour saisir le pan de l'habit brodé du Gascon et attirer ainsi son attention; mais chaque fois il avait retiré sa tête en rougissant ou laissé retomber son bras avec un geste de découragement.

Enfin, profitant d'un léger moment de silence qui succédait à un flot de paroles prononcées par Léonard, lequel jetait à la tête de ses compagnons de route tous les grands noms de la cour, qu'il traitait avec une familiarité capable de donner de ses relations la plus haute pensée, Jean, prenant son courage à deux mains, se hasarda à s'avancer discrètement.

(A continuer.)

(1) Fouquier-Tinville, fils d'un cultivateur, après avoir fait d'assez bonnes études, avait acheté à Paris une charge de procureur au Châtelet, mais sa honteuse incompétence, sa passion pour les plus basses débauches, son peu de probité le contraignirent à se démettre de cet emploi. Il vendit sa charge sans payer ses dettes. Réduit à la misère après avoir fait de nombreuses dupes, il adressa en 1781 à Louis XVI des vers médisants dans lesquels il implorait sa pitié. Il dut à cette flatterie d'obtenir un petit emploi à la police. (Note de l'auteur.)

VARIETES.

—Enseignez-moi donc, disait un pauvre diable à un parvenu des coulisses de la Bourse, le chemin qu'il faut suivre pour arriver à la fortune.
—Bien de plus facile: Prenez à droite, prenez à gauche, prenez de tous côtés.... Voilà tout.

Le comte de Provence était d'un embonpoint extraordinaire. Revenant un jour de la chasse, il dit aux gentilshommes qui l'entouraient:
—J'ai pensé tomber dans un fossé.
—Monseigneur, répondit l'un d'eux, il en est un autre.

RENÉ.—Qu'est-ce donc que les affaires, monsieur Girand?
GIRAND.—Les affaires, c'est bien simple; c'est l'argent des autres.

On passe un plat de radis.
Un Allemand verse tous les radis dans sa soucoupe et s'apprête à les manger.
—Mais, monsieur, dit un voisin, nous les aimons aussi les radis, nous.
—Oh! pas tant que moi, répond l'Allemand.

—Garçon, un cure-dents?
—Monsieur, il n'y en a plus.
—Comment? il n'y en a plus!
—Non, monsieur. Le patron a remarqué qu'on les emportait, il n'en donne plus.

X.... entre dans un restaurant.
Tout est de mauvaise qualité, malapprêté, encore plus mal servi.
Il mange sans souffler mot, puis il paye.
Alors il mande le maître de l'établissement.
—Monsieur, lui dit-il, voulez-vous m'embrasser?
Et, comme le patron hésite, il ajoute:
—Oui, embrassez-moi, car c'est la dernière fois que vous me voyez.

Un homme venait de faire à sa femme des félicités splendides.
—Mais vous êtes fou, de dépenser tant d'argent, lui dit un de ses amis.
—Ah! répondit le veuf avec un soupir, ma femme en aurait dépensé avec plaisir bien davantage pour me voir la précéder dans la tombe!
Quel cri du cœur!

—Une grappe, empruntée à Alexandre Dumas fils:
Si j'avais à donner mon opinion sur la différence morale qui existe entre les hommes et les femmes, je m'en tirerais ainsi: Les hommes valent plus, les femmes valent mieux.

ETABLISSEMENT EN 1853.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE ET PHARMACIEN,
141 RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.

Fournit aux médecins les Drogues et les Produits Chimiques les plus purs au comptant. Les termes les plus libéraux pour les hôpitaux, les couvents et les associations charitables.

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE,
363, RUE STE. CATHERINE,
(Près de la rue Ankerst.)

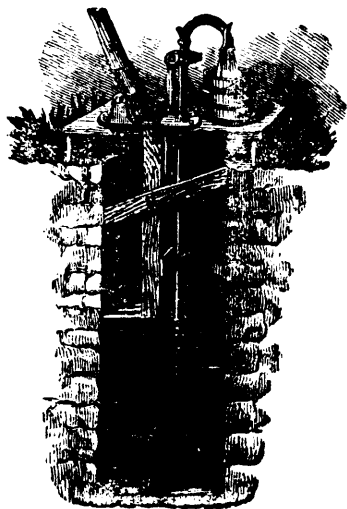
Un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médicaments, Patentes, Bravens, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Saïsons, Savons de Toilette, un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc.
Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin.
JAMES GOULDEN,
Montreal, 26 mai 1870. 21zz

L. P. DUFRESNE,
MARCHAND DE
Montres en or et en argent. Bijouteries, etc.
88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.
MONTRES ET BIJOUTERIES REPARÉES ET GRAYÉES

E. POITRAS,
FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES
DE TOUTES SORTES.
65, RUE ST. JOSEPH,
(Vis-à-vis l'Hotel Rapin) MONTREAL.
Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fournitures de Poêle, etc., etc., exécutées avec diligence.
Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude.
PRIX ENTIÈREMENT MODERÉS. 18z

LA POMPE FOULANTE SUBMERGÉE, À DOUBLE ACTION, ET QUI NE GÈLE PAS

PARTICULIÈREMENT ADAPTÉE AUX PUITIS PROFONDS ET AUX RÉSERVOIRS.



OPÉRANT IMMÉDIATEMENT AU-DESSUS DE LA FONTAINE.

S. B. SCOTT ET CIE., AGENTS,
354 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
AVANTAGES.

SIMPLICITÉ.—La Pompe se compose en tout de quelques pièces, qu'aucun mécanicien peut facilement démonter et remettre.
DURABILITÉ.—Cette Pompe, étant toujours submergée, est parfaitement lubrifiée et n'a besoin d'aucun entretien.
FORCE.—Comme on a déjà constaté, cette pompe dépasse toutes les autres pompes des mêmes dimensions en force.
NULLÉ CONGÉLATION.—Comme l'eau ne reste plus dans la machine quand elle est immobile il y a nulle congélation.
BON MARCHÉ.—Par rapport à sa capacité et au fait que peu souvent on même jamais elle ne se dérange, cette pompe coûte au moins une moitié de moins que toutes les autres.
ON CHERCHE DES AGENTS POUR TOUT LE PAYS.

BONNE NOUVELLE!

OUVERTURE DE
L'HOTEL DU CANADA
RUE ST. GABRIEL,
MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied.
Cet hôtel a été ouvert le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.
Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

CAMPBRE ANGLAIS RAFFINÉ.

GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS
A VENDRE PAR
J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN,
DISPENSARIE DE LA CITE
Vis-à-vis Mussen,
252, RUE NOTRE DAME, 252
MONTREAL. 18z

PRESERVATION CERTAINE de la VUE.



CÉLÈBRES
LUNETTES PERFECTIONNÉES
ET
LORGNSONS.

Les LENTILLES dont nous nous servons sont Manufacturées par nous, de manière à rencontrer toutes les conditions d'OPTIQUE désirables.
PURES, DURES ET BRILLANTES.
Et remplissent, à tout ce faire se peut, toutes les conditions ACHROMATIQUES.
La forme particulière et la précision scientifique que nous atteignons à l'aide de machines contues et compliquées nous permettent d'assurer que nos LUNETTES SONT LES PLUS PARFAITES
qui ont jamais été manufacturées.

Elles donnent une grande clarté à la Vue
Et assurent le BIEN-ETRE et le CONFORT
à tous ceux qui en font usage.
Elles améliorent la vue et durent des années sans avoir besoin d'être remplacées. Elles sont donc ainsi les MEILLEURES et les MOINS CHÈRES.
LAZARUS, MORRIS & CIE.,
25, rue Notre-Dame (Etage supérieur)
Montreal, 12 Mai, 1870. 19p

DÉPARTEMENT DES DOUANES
Ottawa 27 Mai, 1870.
L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent.
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.
L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleures GLACIÈRES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CRÈME à LA GLACE. Le sousigné a aussi à son emploi des FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre.
L. J. A. SURVEYER,
524 Rue Craig, Montréal.

GEORGE YON,
PLOMBIER ET FERBLANTIER,
241, Rue Saint Laurent, 241,
MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFRIGÉRATEURS
Constructeur de Fournaises à Air Chaud
POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS.
Toutes commandes exécutées avec soin.
4 mai. 18z

NOGODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 238, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS
de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.
Montréal, 4 mai 1870. 18zz

C. T. DORION,
HORLOGER ET BIJOUTIER
No. 86 RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.

M. A. BELANGER
ÉBÉNISTE,
VIENT DE TRANSPORTER SON MAGASIN AU
No. 276
RUE NOTRE-DAME.
4me PORTE DE MM. H & H. MERRILL.
Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambres à Coucher
DE TOUTES FORMES ET DE TOUT PRIX.
Il invite le public à venir visiter son magasin avant de se pourvoir ailleurs. 15i

ETABLISSEMENT EN 1840.
F. X. BEAUCHAMP,
(successeur de D. Smailie)
Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIÉUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.
MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.
No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple.
Montréal, 4 mai 1870. 18ay

THOMAS MUSSEN,
Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,
TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.
ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
4 mai 1870. 18zz

ACTE DE FAILLITE DE 1869.
CANADA,
Province de Québec,
District de Montréal.
DANS LA COUR SUPERIEURE.
Dans l'aire de THOMAS A. HAINES, de la Cité de Montréal, et ALFRED HAINES, de la Cité d'Ottawa, Province d'Ontario. Commerçants et Marchands à Commission, tant individuellement que comme associés ayant fait affaire ensemble à Montréal sous le nom et raison de "Haines, Brother & Company."
FAILLIS.
Les Sous-signés ont été au Greffe de cette Cour, en consentement de leurs créanciers à ce qu'ils obtiennent leur décharge et MERCREDI le VINGT-DEUX Juin prochain ils feront application auprès de la dite Cour Supérieure, pour y faire confirmer leur décharge.
THOMAS A. HAINES,
ALFRED HAINES,
Par G. P. DAVIDSON, leur procureur ad litem.
Montréal, 19 mai 1870. 21d

LEGGO & Cie.,
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STERÉOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES.
IMPRIMEURS.
Bureau: No. 10, Place d'Armes.
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. MONTREAL.
On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

LE DR TRÉSTLER & FRÈRE, DENTISTES,
Extraient les dents sans douleur AU MOYEN DU CHLOROPHORE ou DU GAZ, HILARIANT.
Au No. 243, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 18h

PROCLAMATION.
JOHN YOUNG.
CANADA.
VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.
A tous ceux qui les présentes verront ou qu'elles pourront en aucune manière concerner.—Saint:
PROCLAMATION.
John A. Macdonald. ATTENDU que dans et par Procureur Gén. un certain Acte du Parlement du Canada, passé dans la trente-unième année de Notre Règne, chapitre numéro quarante-cinq, et intitulé: "Acte concernant le système monétaire" il est entre autres choses en substance statué que Notre Gouverneur déclarer par Proclamation que toutes les monnaies ou aucune des monnaies d'argent des Etats étrangers, frappées avant la passation du dit Acte auront, lorsqu'elles seront du poids et du millésime prescrit dans cette Proclamation, cours légal, et constitueront une offre légale dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, aux taux et monnaies courantes qui leur seront assignés respectivement dans cette Proclamation jusqu'à concurrence de telle somme en un seul et même paiement qui pourra y être fixée.

Sachez maintenant et nous déclarons et proclamons par les présentes que, depuis et après le QUINZIÈME jour d'AVRIL prochain, les monnaies d'argent, c'est-à-savoir: les demi-piastres, les quarts de piastres, les dimes et les demi-dimes des Etats-Unis d'Amérique, frappées avant la passation de l'Acte du Parlement du Canada, en partie ci-haut cité, c'est-à-dire: après le premier jour de juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-trois, et antérieurement au vingt-deuxième jour de mai de l'année mil huit cent soixante-huit, et qui sont ci-après mentionnées, auront, lorsqu'elles seront du poids et du millésime prescrits dans notre présente Proclamation Royale, cours légal et constitueront une offre légale dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, aux taux en monnaie courante qui leur seront ci-après assignés respectivement dans notre présente Proclamation Royale jusqu'à concurrence de dix piastres en un seul et même paiement.

Et par les présentes Nous déclarons et Nous proclamons de plus que les monnaies d'argent des Etats-Unis d'Amérique susdits, seront du poids et du millésime prescrits par les présentes, et auront cours légal et constitueront une offre légale comme susdit aux taux en monnaie courante qui leur sont assignés respectivement par Notre présente Proclamation Royale, c'est à savoir:—les demi-piastres du poids de cent quatre-vingt-douze grains à quarante centimes, le quart de piastre du poids de quatre-vingt-seize grains à vingt centimes, les dimes du poids de trente-huit grains et quatre dixièmes de grain à huit centimes et la demi-dime du poids de dix-neuf grains et deux dixièmes de grain à quatre centimes.

Du contenu des présentes Nos féaux sujets et tous autres qu'il appartient, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.
En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoins Notre Fidèle et Bien Aimé le Très Honorable Sir JOHN YOUNG, Baronnet, un des membres de Notre Très Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand-Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, Gouverneur-Général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITE D'OTTAWA, le QUATRIÈME jour de FEVRIER, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix et de Notre Règne la Trente-Troisième.

Par Ordre, J. C. AIKINS,
Secrétaire d'Etat.
11m.
"The Canadian Illustrated News"
Journal Hebdomadaire
De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements,
Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 PAR AN.
PAR NUMERO..... 10 Centimes

CLUBS.
Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20. aura droit à six copies pour l'année.
Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par le Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.
On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.
AGENCE GENERALE:
10-PLACE D'ARMES-10
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
319—RUE ST. ANTOINE—319

"L'Opinion Publique"
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Publié tous les Jendis à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS & Cie.
ABONNEMENT.....\$2.50 par année
Aux Etats-Unis..... 3.00
Par numéro..... 5 Centimes
Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.
ANNONCES.....10 Centimes la ligne 1re fois
..... 5 Centimes 2ne " &c.
Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.
FRAIS DE POSTE—ATTENTION!
Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payable d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 3 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.
Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal.
Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.
Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.